

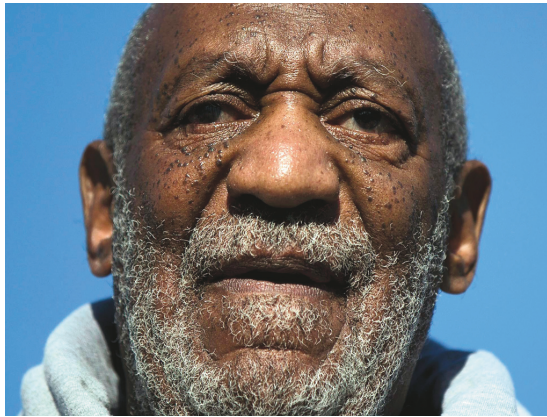


LE DEVOIR

VOL. CVI N° 167

LE DEVOIR, LE MARDI 28 JUILLET 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$



MATT ROURKE ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Bill Cosby aurait drogué et agressé sexuellement des dizaines de femmes.

AFFAIRE COSBY

Elles accusent

Trente-cinq victimes sortent du silence et entraînent une vague de dénonciations

FLORENCE SARA G. FERRARIS

La plus récente une du *New York Magazine* a déclenché un raz-de-marée à peine quelques heures après sa publication lundi. La percutante prise de parole des présumées victimes de l'acteur américain Bill Cosby fait écho au mouvement #AgressionNonDénoncée qui avait enflammé les réseaux sociaux à l'automne dernier, ramenant, une fois de plus, sous les projecteurs le débat autour du consentement et de la dénonciation des agressions sexuelles.

Le frontispice présente 35 femmes, toutes de noir vêtues, alignées sur d'étroites chaises de bois. Plus une chaise, vide. Ces femmes, ce sont quelques-unes des victimes présumées de l'acteur et humoriste américain Bill Cosby, contre qui des accusations pèsent depuis des mois. Dans son dernier numéro, le magazine, avec les mots de la journaliste Noreen Malone et les images de la photographe Amanda Demme, a décidé de donner la parole à ces femmes que l'ancienne vedette de la télévision aurait droguées, puis violées tout au long de sa carrière.

« Cette déclaration publique est majeure et

VOIR PAGE A 8 : COSBY

Le privé recrute les jeunes médecins

De plus en plus de résidents passent directement dans les cliniques privées

JESSICA NADEAU

Les jeunes médecins qui sortent des facultés de médecine représentent désormais des « clientèles cibles » pour les cliniques privées, qui prennent tous les moyens pour les solliciter en leur faisant miroiter des conditions de pratique idéales. Et si les jeunes médecins sont encore

peu nombreux à faire le saut au privé sans passer par le public, les observateurs voient une nouvelle tendance qui va en s'accéléralant.

« On n'entendait pas ça avant, des gens qui finissent leur résidence pour aller dans le privé, et là, il semble y en avoir de plus en plus, observe Isabelle Leblanc, présidente du groupe Médecins québécois pour le régime public. Avant, les gens étaient

participants [au régime public de la RAMQ] et devenaient non-participants après plusieurs années de carrière, mais ça semble être moins le cas. »

En effet, depuis quelques années, le nombre de jeunes médecins ayant quitté pour le privé avec un an ou moins de pratique au public a

VOIR PAGE A 8 : MÉDECINS

PKK : LA TURQUIE DÉTERMINÉE À ÉRADICUER SON VIEIL ENNEMI



OZAN KOSE/AGENCE FRANCE-PRESSE

Tandis que la Turquie promettait lundi de frapper les rebelles kurdes jusqu'à ce qu'ils déposent les armes, les funérailles d'une jeune militante morte vendredi dans les affrontements avec les policiers avaient lieu à Istanbul. Ankara a scellé un pacte avec Washington pour éradiquer le groupe EI au nord de la Syrie, mais ses F-16 bombardent aussi le Parti des travailleurs du Kurdistan. Encore mardi, des centaines de Turcs ont manifesté à Istanbul contre les arrestations massives de militants politiques. Page A 5

AUJOURD'HUI



Actualités › **Autopartage :** Montréal se défend d'avoir fait son choix. L'appel d'intérêt ne favorise aucune entreprise, promet la Ville. Page A 3

Actualités › **Harper nomme un nouveau juge à la Cour suprême.** Russell Brown arrive de la Cour d'appel de l'Alberta. Page A 4

Économie › **Les déboires de la Chine malmènent les marchés.** Alors que Shanghai chutait de 8,5% en un jour, la Bourse de Toronto a de nouveau reculé et vaut maintenant 10% de moins qu'il y a un an. Page B 1



Avis légaux..... B 6
Décès..... A 4
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 5

FANTASIA

Michael Ironside, géant comme un fleuve

Le Canadien affiche une sensibilité qui tranche avec les méchants qu'il incarne depuis plus de 30 ans

FRANÇOIS LÉVESQUE

Il s'impose dès ses débuts au cinéma en télépathe mégalomane dans *Scanners*, de David Cronenberg. On est en 1981: sa présence inquiétante et son intensité crévent l'écran. Par la suite, on le voit entre autres en psychopathe qui hache menu patients et personnel dans le film d'horreur *Terreur à l'hôpital central*, de Jean-Claude Lord, ainsi qu'en psychopathe qui pourchasse Arnold Schwarzenegger dans le film de science-fiction *Total Recall* — *Voyage au centre de la mémoire*, de Paul Verhoeven. « Psychopathe » est un terme qui s'applique aux deux tiers de son imposante filmographie. C'est encore le cas du potentat borgne qu'il campe dans le pastiche *Turbo Kid*, présenté à Fantasia. Charmant personnage, Michael Ironside? Et comment!

« Asseyez-vous là, vous n'aurez pas le soleil dans les yeux », insiste le comédien en cédant la meilleure place dans la cour intérieure de



JP BERNIER ET FILMOPTION INTERNATIONAL/AVCO-EMBASSY PICTURES

Dans *Turbo Kid*, Ironside parodie ses propres « méchants », dont le télépathe de *Scanners*.

l'hôtel où s'amorce un entretien durant lequel il se livrera avec une générosité peu commune. Pourquoi s'en étonne-t-on? Parce qu'à l'écran, Michael Ironside est entouré d'une aura particulière. Un acteur issu de la « méthode », il paraît vivre ses rôles. Et considérant la teneur de ceux-ci...

Pour l'anecdote, Michael Ironside ne s'est pas illustré qu'en tant qu'antagoniste. En instructeur intransigent mais juste dans le méga succès *Top Gun*, de Tony Scott, il forçait la sympathie. Son ami Paul Verhoeven lui a d'ail-

leurs fait jouer une variation de ce rôle dans son satirique *Les patrouilleurs de l'espace*. Idem pour son personnage de résistant endeuillé confronté à une invasion extraterrestre dans la populaire minisérie *V*.

Pas particulièrement grand (1,77 mètre), Michael Ironside en impose pourtant comme pas un. Sa voix profonde et son charisme donnent l'impression de se trouver en présence d'un géant. Ceci expliquant cela, on lui confie

VOIR PAGE A 8 : IRONSIDE



ACTUALITÉS

LOGEMENT SOCIAL

Des millions à saveur électorale

Une longue campagne serait bénéfique, selon le ministre Denis Lebel

MARTIN OUELLET
à Québec

Le ministre conservateur Denis Lebel voit d'un bon œil la perspective d'une longue campagne électorale fédérale.

Le ministre de l'Infrastructure était de passage à Québec, lundi, pour annoncer la prolongation d'une entente Canada-Québec sur le logement social avec à la clé un investissement conjoint de 577 millions de dollars sur cinq ans.

Une « bonne nouvelle » qui s'ajoutera à « plusieurs beaux projets » à être dévoilés « dans les prochaines semaines », a promis M. Lebel aux côtés du ministre québécois des Affaires municipales, Pierre Moreau.

Quoi qu'il en soit, le ministre Lebel a soutenu que l'annonce n'avait « rien à voir » avec l'échéancier électoral automnal.

« Voyez-y ce que vous voulez, mais pour nous, c'est le résultat d'un travail de longue haleine, et on a plusieurs beaux projets à annoncer dans les prochaines semaines », a-t-il dit.

Electoralisme ou non, le ministre Moreau a salué la reconduction de l'Entente concernant l'investissement dans le logement abordable (IDLA) pour la période du mois d'avril 2014 au 31 mars 2019.

« Ce n'est pas une question d'électoralisme, a senti le besoin de préciser M. Moreau au nom de son collègue fédéral. C'est une façon de dire : voici les besoins, voici un gouvernement qui est prêt à signer une entente, et il y a un intérêt direct pour le Québec. Alors je suis heureux d'être ici aujourd'hui. »

Offensives de visibilité

Ces jours-ci, les conservateurs au pouvoir depuis 2006 à Ottawa multiplient les annonces et les offensives de visibilité partout au pays, laissant planer le scénario d'une campagne échelonnée sur plusieurs semaines, possiblement à compter du mois d'août.

En point de presse, M. Lebel n'a pas écarté la possibilité d'un déclenchement hâtif de la campagne fédérale afin d'éviter les écueils du précédent périple électoral en 2011.

« La dernière campagne électorale fédérale au Québec ne nous a peut-être pas laissé le temps de dire tout ce que M. Layton avait à offrir », a-t-il souligné au sujet de la montée fulgurante du Nouveau Parti démocratique (NPD) dirigé par feu Jack Layton dans la dernière étape de la campagne de 2011.

Le Parti conservateur veut cette fois s'assurer de « porter le message » pour éviter que ses adversaires puissent « dire une chose au Québec et le contraire ailleurs dans le pays ».

« Si la campagne est plus longue, ça va nous laisser davantage de temps pour parler de ce que les autres partis ont à offrir », a-t-il soulevé.

Lorsqu'un reporter lui a demandé si une campagne prolongée serait « bénéfique » pour les électeurs, M. Lebel a répondu : « Moi, je pense que oui. »

Le scrutin fédéral — à date fixe — aura lieu le 19 octobre. En vertu de la loi, la campagne doit avoir une durée minimale de 36 jours, mais il n'y a pas de limite de temps.

Candidat dans la circonscription de Louis-Saint-Laurent, à Québec, l'ex-député caquiste Gérard Deltell était présent à l'annonce parmi les quelques dizaines d'invités réunis dans une résidence pour personnes âgées de Charlesbourg.

Pour M. Deltell, la question de la date du déclenchement de la campagne électorale revêt peu d'importance. « Les élections auront lieu le 19 octobre. D'aucuns estiment qu'on est déjà en campagne électorale depuis des semaines et des semaines. Remarquez, en politique, on est un peu toujours en campagne », a dit M. Deltell.

La Presse canadienne



La chef du Parti vert, Elizabeth May, était à Québec, dans la circonscription de son candidat-vedette JiCi Lauzon, lundi, pour dévoiler quelques éléments de la politique agricole qu'elle entend mettre de l'avant.

Elizabeth May et les verts aspirent à une campagne pancanadienne

PHILIPPE ORFALI
à Boucherville

Présenter des candidats dans toutes les circonscriptions du Québec, peut-être même du Canada : Elizabeth May voit grand en vue des élections fédérales de 2015, quatre années après son élection « historique » à la Chambre des communes à titre de première députée du Parti vert.

La chef des verts était à Boucherville lundi pour mettre de l'avant la candidature de sa recrue-vedette dans Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères, l'animateur, comédien et musicien JiCi Lauzon, et dévoiler sa nouvelle politique agricole.

Le parti estime qu'il est urgent de renforcer et d'élargir le mandat de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ébauchée par quelques scandales au cours des dernières années. M^{me} May a soutenu que ces incidents, tels que la découverte de viande contaminée à la listériose dans des épiceries de la région de Toronto, sont dus aux compressions imposées à l'organisme par le gouvernement Harper. L'agence se trouve dans une situation de perpétuel conflit d'intérêts, selon elle, forcée d'assurer la salubrité des ali-

ments tout en faisant la promotion des aliments canadiens, tant ici qu'à l'étranger.

Nouveaux débuts

Elizabeth May le sait, le défi de sa formation politique au cours des prochains mois sera de démontrer qu'elle est davantage qu'un club d'écologistes. Forte de son expérience de parlementaire acquise depuis quatre ans, la députée de Saanich-Gulf Islands, en Colombie-Britannique, rappelle que sa formation a été de pratique-tout les débats d'importance tenus aux communes et s'est assurée de faire valoir l'opinion des citoyens ayant l'environnement, mais aussi l'économie du pays à cœur.

Quoi de neuf pour les verts depuis le scrutin fédéral de 2011? Bien des choses. « On a maintenant un bilan parlementaire, et nous avons deux sièges aux Communes. On a donné des résultats. On a aussi effectué des percées provinciales en Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard. [...] On est le seul parti fédéral à avoir été contre les pipelines de sables bitumineux, et le développement pétrolier dans le golfe du Saint-Laurent. Nous avons un engagement différent, profond », dit-

elle, en français. Sa formation parviendra à trouver des candidats pour chacune des circonscriptions du pays. 80 % des circonscriptions auraient déjà trouvé preneur, notamment par quelques candidats bien connus du public, tels que l'environnementaliste québécois Daniel Green.

Une campagne en français

Certaines choses changent, mais pas pour le mieux. Avec deux députés — dont Bruce Hyer, un transfuge du NPD —, la formation se retrouve exclue du débat des chefs diffusé à TVA, alors que Gilles Duceppe, chef non élu à la tête d'un parti comptant deux députés, sera de la partie. M^{me} May, qui a demandé au diffuseur de revoir sa décision, a réitéré sa requête lundi, sans succès.

Vedette-devenue-candidat, JiCi Lauzon a longuement vanté, lundi, les progrès de M^{me} May en français. Un fait qui saute aux yeux. Depuis quatre ans, la députée a travaillé avec acharnement pour maîtriser davantage l'autre langue officielle. Son équipe compte également de nombreux francophones.

Quoi qu'il en soit, tout n'est pas réglé à ce chapitre au Parti

vert. Ainsi, le document portant sur la position du parti en ce qui a trait au Sénat n'était pas disponible en français en date de lundi, alors que la formation a publié ce texte il y a plus d'un mois... le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

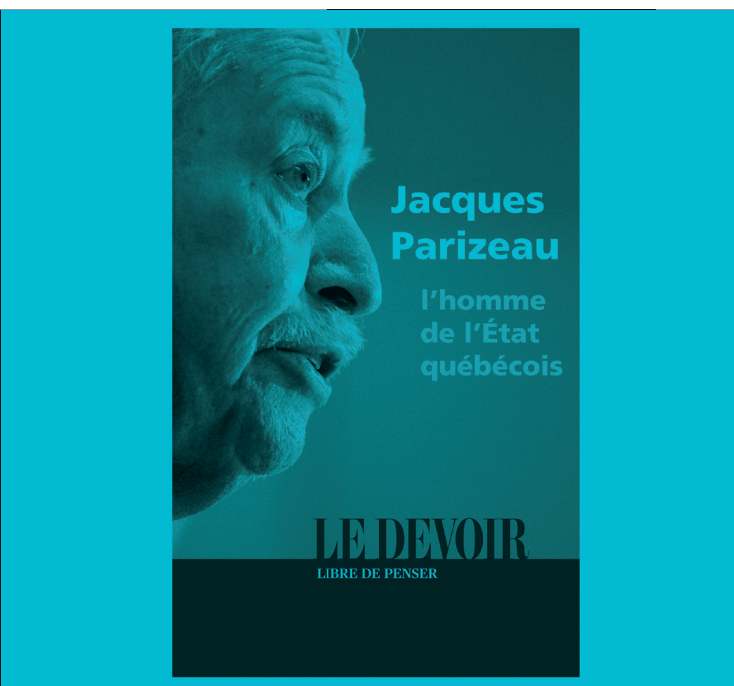
Le PV croit que le Sénat devrait faire l'objet d'une réforme, soumise aux Canadiens par la voie d'un référendum. Elizabeth May rappelle que Stephen Harper a nommé pas moins de 59 sénateurs avant de s'imposer un moratoire, et détient le record du nombre de nominations survenues en un seul jour. « Il a nommé 18 personnes la même journée. Le même jour, il a nommé Mike Duffy, Pamela Wallin, Patrick Brazeau... »

Mais il y a plus pressant que le Sénat. Pour combler le déficit démocratique, il faut réduire le pouvoir du bureau du premier ministre et se défaire du mode de scrutin unilatéral à un tour au profit du vote proportionnel, dit-elle. Des changements qui ne nécessitent pas que l'on rouvre la Constitution et qui peuvent se régler par un simple vote aux Communes. Ne manque plus que la volonté des autres formations politiques.

Le Devoir

« Si la campagne est plus longue, ça va nous laisser davantage de temps pour parler de ce que les autres partis ont à offrir »

Le ministre conservateur Denis Lebel



Boutique **D**

Le livre numérique du **Devoir** sur Jacques Parizeau

Textes et photos publiés aux lendemains de son décès.

Commandez-le d'un seul clic à boutique.ledevoir.com.

Faire des achats sur la boutique du Devoir, c'est aussi soutenir un journal 100 % indépendant.

LE DEVOIR

Harper invité à soumettre en Cour suprême son « moratoire » sur le Sénat

JOAN BRYDEN
à Ottawa

Un avocat de Vancouver qui souhaite que la Cour fédérale oblige Stephen Harper à combler les sièges vacants au Sénat est prêt à retirer sa plainte si le premier ministre demande à la Cour suprême de se prononcer sur la validité constitutionnelle de ce « moratoire ».

Aniz Alani promet même d'assumer les frais déjà engagés dans sa requête en Cour fédérale si M. Harper décide de renvoyer la question en Cour suprême.

Le premier ministre a indiqué vendredi dernier qu'il imposait un moratoire sur toute nomination de nouveaux sénateurs, confirmant ainsi une pratique déjà observée depuis deux ans et demi. Il y a actuellement 22 sièges vacants sur 105 au Sénat, la chambre haute du Parlement, qui est secouée par des scandales relativement aux dépenses de certains de ses membres, non élus. M. Harper est partisan d'une réforme majeure du Sénat, voire de son abolition pure et simple.

M^{re} Alani a demandé à la Cour fédérale de statuer qu'en vertu de la Constitution, le premier ministre a l'obligation de combler dans un délai raisonnable les sièges vacants au Sénat. Le gouvernement Harper a d'entrée de jeu demandé à la Cour de rejeter cette requête, mais le juge Sean Harrington a refusé, et le fédéral en appelle de cette décision.

Comme cette cause risque ainsi de s'éterniser en requêtes et appels, M^{re} Alani soutient qu'un renvoi en Cour suprême constituerait la voie la plus rapide et la moins coûteuse pour régler le problème sur le fond — la nomination de sénateurs dans un délai raisonnable.

« À mon avis, le moratoire du premier ministre

sur les nominations au Sénat est tout aussi invalide [...] que s'il décrétait la fin du bilinguisme officiel au Canada [...] sans respecter la procédure de modification constitutionnelle », plaide M^{re} Alani dans une lettre aux procureurs du ministère de la Justice.

À la suite d'un renvoi du gouvernement Harper, la Cour suprême a déjà statué l'an dernier que toute réforme du Sénat nécessitait une modification de la Constitution qui exigerait le consentement d'au moins sept provinces représentant 50 % de la population. L'abolition du Sénat, elle, exigerait le consentement unanime des provinces.

La Cour suprême a par ailleurs indiqué que le refus du premier ministre de nommer de nouveaux sénateurs ne peut durer éternellement, et que le Sénat ne peut être aboli d'une manière détournée, petit à petit, par attrition. M. Harper a expliqué vendredi qu'il souhaitait ainsi forcer les provinces à dénouer l'impasse entre elles, ou à convenir que l'abolition du Sénat constitue la seule avenue possible.

Vendredi dernier, M. Harper soutenait qu'en vertu de la Constitution, le premier ministre a toute « autorité pour nommer ou non » des sénateurs, et il a promis de ne pas combler les sièges vacants au Sénat tant que son gouvernement pourra faire adopter ses lois aux Communes.

M. Alani, lui, plaide qu'en vertu de la Constitution, le gouverneur général « remplira la vacance quand un siège deviendra vacant au Sénat par démission, décès ou toute autre cause ». Or, par tradition au Canada, le gouverneur général exerce ce pouvoir sur recommandation du premier ministre.

La Presse canadienne

Olivia Chow de retour au fédéral

L'ex-candidate à la mairie de Toronto, Olivia Chow, doit officialiser mardi son retour en politique fédérale, ont rapporté lundi de nombreux médias de la Ville Reine. Députée du Nouveau Parti démocratique dans Trinity-Spadina de 2006 à 2014, l'épouse du regretté chef du NPD Jack Layton se présentera à nouveau sous cette bannière, dans la circonscription remaniée de Spadina-Fort York, qui englobe une partie de son ancien comté.

Le Devoir

LAC-MÉGANTIC

La demande officielle de CP

Le Canadien Pacifique a officiellement demandé la permission d'en appeler d'une décision de la Cour supérieure du Québec approuvant un fonds d'indemnisation de plus de 430 millions de dollars pour les victimes et créanciers du tragique déraillement survenu à Lac-Mégantic en 2013. Dans la requête déposée, l'entreprise affirme que le plan d'indemnisation est injuste et que la Cour supérieure n'avait pas juridiction pour prendre une telle décision. Le juge Gaétan Dumas a approuvé le fonds d'indemnisation.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

AGENCE D'ESPIONNAGE

Une brèche mène à une formation sur la vie privée

JIM BRONSKILL
à Ottawa

L'agence d'espionnage électronique du Canada a mis sur pied un programme de formation obligatoire pour tous ses employés, visant à les sensibiliser aux notions de vie privée après une brèche interne survenue en mars qui impliquait des informations personnelles.

Lorsque Greta Bossenmaier est devenue chef du Centre de sécurité des télécommunications (CST), en février, l'agence ultrasecrète était sous étroite surveillance du public après des allégations d'espionnage sur des citoyens.

Et moins de deux mois après son début en poste, M^{me} Bossenmaier informait le personnel de l'agence d'une violation de la vie privée survenue à l'intérieur de ses murs.

Elle leur a dit regretter que l'agence se trouve dans une telle situation et a ajouté qu'elle ne voulait pas la voir se répéter, est-il indiqué dans un courriel transmis aux employés et daté du 20 mars.

De plus, elle a écrit souhaiter que l'incident soit utilisé comme une occasion d'apprentissage afin d'en prévenir d'autres dans le futur.

Technologies sophistiquées

L'agence basée à Ottawa, où travaillent quelque 2000 personnes, utilise des technologies sophistiquées pour intercepter, trier et analyser des télécommunications étrangères afin de recueillir de l'information et des renseignements de sécurité d'intérêt pour le gouvernement fédéral.

Des documents coulés en 2013 par l'ex-espion américain Edward Snowden ont révélé que l'agence nationale de sécurité américaine — une proche alliée du CST — avait discrètement obtenu accès à une incroyable quantité de courriels, de clavardages et d'autres informations de fournisseurs d'Internet, de même qu'à des quantités massives de données sur des conversations téléphoniques.

Par la suite, des défenseurs des libertés civiles et de la vie privée et des politiciens de l'opposition ont exigé des garanties pour s'assurer que le CST n'utilisait pas ses pouvoirs extraordinaires pour espionner les Canadiens.

L'agence assure qu'elle respecte la loi à la lettre, tout comme la vie privée des citoyens.

Le 31 juillet 2014, une personne a informé les responsables de la sécurité au CST qu'un dossier contenant de l'information personnelle en lien avec des autorisations de sécurité avait par mégarde été rendu disponible, ce qui faisait en sorte que du personnel du CST y avait accès, est-il indiqué dans le courriel de M^{me} Bossenmaier au personnel de l'agence.

Une version modifiée de son courriel classifié a été obtenue par La Presse canadienne en vertu des lois d'accès à l'information.

Entre ce moment et le mois de novembre, une enquête interne avait déterminé que la brèche avait potentiellement affecté l'information personnelle de 146 personnes.

Mais d'autres vérifications ont mené l'agence à conclure en janvier que seule l'information personnelle délicate de cinq personnes — quatre employés du CST et un membre du public — était considérée comme à risque.

«L'enquête a déterminé que l'incident a été causé par une combinaison d'erreurs techniques et humaines», a dit M^{me} Bossenmaier aux employés. Plusieurs mécanismes de sauvegarde existants ont réduit le risque que l'information soit compromise ou soustraite des prémisses.

«Nous avons tous un rôle à jouer afin de protéger l'information et je vous rappelle de prendre toutes les précautions nécessaires en ce qui concerne l'information détenue par le CST», avait alors ajouté M^{me} Bossenmaier.

La porte-parole de l'agence, Lauri Sullivan, a refusé d'en dire davantage sur la nature de l'information en question.

En février et en mars, les cinq personnes visées ont été informées.

Le CST a présenté une nouvelle politique en septembre sur les brèches administratives en ce qui concerne la vie privée, a demandé aux gestionnaires de revoir les permissions d'accès sur le reste des documents et a créé en mars une formation obligatoire sur la sensibilisation à la vie privée pour tous les employés.

Le Commissariat à la protection de la vie privée a dit au CST en avril que les mesures prises étaient raisonnables et qu'il n'était pas nécessaire d'aller plus loin.

La Presse canadienne

Le réseau informatique de la CRTEFP piraté

Ottawa — Des pirates ont réussi à s'infiltrer dans le réseau informatique de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique (CRTEFP), l'agence fédérale qui arbitre les disputes entre les fonctionnaires et le gouvernement fédéral. Le site Internet de la commission n'est plus en service depuis vendredi. Des responsables de la sécurité avaient découvert la veille que des pirates avaient pu exploiter une faille du système pour y pénétrer. On ignore pour l'instant à quand remonte l'infiltration ou si des données ont été volées. Une porte-parole du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, a indiqué que le site Internet externe de la CRTEFP avait été mis hors de service par mesure de précaution.

La Presse canadienne

1000 intelligences contre une seule

La communauté scientifique se mobilise contre l'intelligence artificielle des robots tueurs

FABIEN DEGLISE

Avenir fragile. Plus de 1000 scientifiques, dont quelques grosses pointures comme Stephen Hawking, ont réclamé lundi dans une lettre ouverte l'interdiction pure et simple des robots tueurs, ces armes autonomes qui, par l'entremise d'une intelligence dite artificielle (IA), pourraient dans un futur dangereusement proche, selon eux, « combattre des cibles sans interventions humaines ». Une perspective qui, en cherchant à rendre plus sûrs les champs de bataille pour les militaires, annonce surtout un accroissement des pertes humaines tout autour, estiment-ils.

«L'intelligence artificielle est arrivée à un point où le déploiement de tels systèmes sera — matériellement, si non légal — faisable d'ici quelques années, et non pas décennies, et les enjeux sont importants», écrivent les signataires de cette lettre publiée à l'occasion de l'International Joint Conference on Artificial Intelligence (IJCAI), conférence internationale sur l'intelligence artificielle qui a ouvert ses portes samedi et pour toute la semaine à Buenos Aires en Argentine. «Les armes autonomes ont été décrites comme la troisième révolution dans les techniques de guerre, après la poudre à canon et les armes nucléaires».

Outre l'astrophysicien Stephen Hawking, qui a en avril dernier, dans le cadre d'une entrevue accordée à la BBC, fait part de ses craintes au sujet de l'IA, le cofondateur d'Apple, Steve Wozniak, le linguiste Noam Chomsky, le fondateur de Google DeepMind, entreprise versée dans l'IA, Demis Hassabis, mais aussi Elon Musk, créateur des voitures électriques Tesla, et Holger H. Hoos, ex-président de l'Association canadienne de l'intelligence artificielle, entre autres, sont au nombre des personnalités ayant apposé leur griffe au bas du document.

La Kalachnikov de demain

Selon eux, l'avènement des robots tueurs

« Si une puissance militaire va de l'avant avec le développement d'armes dotées d'intelligence artificielle, une course à l'armement est alors inévitable, avec comme finalité à cette trajectoire technologique une évidence : les armes autonomes vont devenir les Kalachnikovs de demain. »

Extrait de la lettre ouverte des 1000 scientifiques

place aujourd'hui l'humanité face à une question clé : « Faut-il démarrer une course à l'armement doué d'IA ou l'empêcher de commencer ? » demandent-ils en évoquant leurs craintes. « Si une puissance militaire va de l'avant avec le développement d'armes dotées d'intelligence artificielle, une course à l'armement est alors inévitable, avec comme finalité à cette trajectoire technologique une évidence : les armes autonomes vont devenir les Kalachnikovs de demain. » Et d'ajouter : « Ce ne sera alors qu'une question de temps avant qu'elles n'apparaissent sur le marché noir, dans les mains de terroristes, de dictateurs qui souhaiteraient mieux contrôler leur population et de seigneurs de guerre cherchant à perpétrer un nettoyage ethnique. »

Le document fait également référence à l'équipement peu coûteux et à la technologie plus facile d'accès que pour l'arme nucléaire dont l'arme autonome a besoin pour devenir réalité. « Elles deviendront omniprésentes », indique la missive, car produites massivement par des puissances militaires à bas coûts.

La lettre a été publiée lundi par l'institut américain Future of Life, organisme indépendant qui se penche depuis quelques années sur les risques liés au développement d'une intelligence artificielle s'approchant de l'intelli-

gence humaine et sur les conséquences déléterées d'une telle réalité pour l'humanité. Elle fait également écho aux préoccupations formulées en avril dernier par l'ONU devant la possibilité de voir apparaître des robots tueurs. Depuis deux ans, le rapporteur spécial de l'organisation internationale sur cette question, le Sud-Africain Christof Heyns, réclame en effet un moratoire sur le développement de ces armes autonomes, et ce, dans l'attente d'un cadre juridique adapté.

Pour les signataires de la lettre, dont plusieurs œuvrent dans le domaine de l'IA, « une course à l'armement autonome ne peut pas être profitable à l'humanité », écrivent-ils sans toutefois condamner cette technologie qui, selon eux, peut apporter du bon pour la suite des choses, à condition toutefois que son image ne soit pas ternie par des perspectives guerrières qui pourraient induire « un rejet majeur du grand public contre l'intelligence artificielle et réduiraient tous ses bénéfices sociétaux futurs ». « Il existe plusieurs façons de créer des champs de bataille plus sécuritaires pour les humains, spécialement pour les civils, et ce, sans mettre au monde de nouveaux outils pour tuer les gens », concluent-ils.

Le Devoir



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Dans son appel d'intérêt lancé en juin, la Ville énonce notamment une autonomie de 150 km en été, des voitures de quatre occupants « préconisées » et une vitesse maximale devant dépasser 40 km/h.

AUTOPARTAGE

Tout est sur la table, promet la Ville de Montréal

KARL
RETTINO-PARAZELLI

La Ville de Montréal se défend de favoriser une entreprise au détriment des autres dans le cadre d'un appel d'intérêt international au sujet du futur système de véhicules électriques en libre-service de la métropole. Toutes les entreprises sont les bienvenues et toutes les options sont sur la table, indique le responsable des transports au comité exécutif, Aref Salem.

« Toutes les entreprises qui veulent faire affaires à Montréal sont invitées à déposer leurs demandes avant le 24 août à 11h30. On n'exclut personne. On veut que tout le monde soit là et on va faire le chemin avec ces entreprises », a affirmé M. Salem lundi matin.

Il réagissait ainsi à un article de La Presse publié lundi, dans lequel la principale entreprise d'autopartage du monde, car2go, disait

craindre d'être exclue du projet parce que ses voitures ne satisfont pas tous les critères de la Ville.

Dans son appel d'intérêt lancé en juin, la Ville énonce notamment une autonomie de 150 km en été, des voitures de quatre occupants « préconisées » et une vitesse maximale devant dépasser 40 km/h. Les Smart de car2go ont une autonomie d'environ 100 km et n'ont que deux places. Parmi les fournisseurs potentiels, le groupe Bolloré est l'un des seuls à répondre aux exigences en matière d'autonomie.

« On n'a pas déterminé une voiture. On a parlé d'une autonomie parce qu'on veut offrir ce service à tous les Montréalais qui habitent les arrondissements limitrophes du centre-ville, a fait valoir M. Salem. L'idée d'un appel d'intérêt, c'est d'avoir cette discussion avec les entreprises qui sont intéressées [...] Celles qui sont intéressées peuvent

venir autour de la table et on peut discuter et évoluer avec elles. »

Mauvaise foi

Le maire Denis Coderre a annoncé en avril dernier son intention d'implanter 1000 véhicules électriques en libre-service dans la métropole d'ici 2020, en commençant le déploiement du service et d'un réseau de bornes de recharge dès le printemps 2016.

Du côté de l'opposition officielle, le conseiller de Projet Montréal Guillaume Lavoie dénonce la mauvaise foi de la Ville dans le dossier de l'autopartage. « On a un appel d'intérêt qui semble avoir été écrit pour exclure les joueurs qui sont déjà à Montréal et pour avoir un joueur qui est déjà ailleurs. » Il se demande donc « s'il s'agit d'un appel écrit par ou pour Bolloré ».

Selon M. Lavoie, la Ville doit déployer l'autopartage dès maintenant à travers toute la ville et « refuser la piste du monopole ».

Sa collègue Érika Duchesne dénonce elle aussi l'idée d'un monopole de l'autopartage à Montréal et ne voit pas l'utilité d'utiliser la carte Opus dans le futur système montréalais, comme évoqué dans l'appel d'intérêt international. « C'est complètement dépassé. Il n'y a plus de frontières, tout fonctionne avec le numérique », dit-elle.

Aref Salem répond que l'usage de la carte Opus pour utiliser le réseau de véhicules libre-service est une avenue considérée, mais qu'elle n'est pas la seule. Contrairement à ce qui était d'abord prévu, la Ville pourrait par ailleurs laisser tomber le processus d'appel d'offres en bonne et due forme pour choisir un seul fournisseur et miser plutôt sur l'attribution de vignettes de stationnement universelles aux entreprises intéressées, selon des critères qui devront être définis.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Harper nomme le juge albertain Russell Brown à la Cour suprême

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper a fait une nouvelle nomination à la Cour suprême du Canada, désignant comme magistrat au plus haut tribunal le juge de la Cour d'appel de l'Alberta, Russell Brown.

M. Brown, ancien avocat et professeur de droit, prendra le relais du juge Marshall Rothstein, qui quitte ses fonctions le 31 août, a indiqué M. Harper, lundi, par communiqué.

Membre du barreau de la Colombie-Britannique et du barreau de l'Alberta, M. Brown est installé à Edmonton, où il est aussi juge de la Cour d'appel pour les Territoires du Nord-Ouest et juge de la

Cour d'appel du Nunavut. Il a également siégé à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta.

Le juge Brown sera le deuxième juge de la Cour suprême du Canada venant d'une province de l'Ouest, en plus de la juge en chef, Beverley McLachlin.

Il compte un diplôme de baccalauréat de l'Université de la Colombie-Britannique et une maîtrise en droit et un doctorat en sciences juridiques de l'Université de Toronto.

Le prédécesseur de M. Brown avait été désigné par M. Harper en mars 2006. M. Rothstein re-

présentait la première nomination de M. Harper au plus haut tribunal, peu après la prise de pouvoir par le gouvernement conservateur. M. Harper a désormais nommé sept des neuf juges de la Cour suprême du Canada.

Sa précédente nomination en novembre dernier, celle de la juge Suzanne Côté, avait mis fin à plus d'une année de controverse sur la composition du plus haut tribunal. La proposition initiale du juge Marc Nadon par M. Harper pour le siège vacant du Québec — la province en compte

trois — avait été contestée et ultimement rejetée comme anticonstitutionnelle par la Cour suprême elle-même.

«Le juge Brown apporte à la Cour sa vaste expérience comme professeur de droit et comme expert en droit, comme avocat, comme juge de première instance et de cour d'appel. Sa nomination est l'aboutissement de vastes consultations auprès de membres réputés du milieu juridique et nous sommes certains qu'il sera un atout solide pour le plus haut tribunal du Canada», a dit le premier ministre, lundi, par communiqué.

La Presse canadienne



Russell Brown

CARMEN QUINTANA

Nouvelles arrestations d'ex-militaires au Chili

Santiago du Chili — Un juge chilien a ordonné lundi l'arrestation de cinq autres ex-militaires dans l'enquête sur le meurtre d'un jeune photographe brûlé vif par une patrouille militaire après une manifestation contre la dictature d'Augusto Pinochet, en 1986.

«Le juge Mario Carroza a lancé lundi cinq autres mandats d'arrêt», a indiqué un porte-parole du département de la Justice. Quatre d'entre eux ont déjà été arrêtés. La semaine dernière, sept anciens militaires avaient été interpellés dans le cadre de cette enquête.

Il y a presque 30 ans, le photographe Rodrigo Rojas de Negri, 19 ans, exilé aux États-Unis, venait de rentrer au Chili et prenait des photos d'une manifestation dans un quartier populaire en compagnie d'une amie étudiante de 18 ans, Carmen Gloria Quintana.

Interpellés par des militaires, ils avaient été aspergés d'essence et brûlés vifs avant d'être abandonnés dans les environs de Santiago. La jeune fille, atrocement défigurée, a survécu à ses blessures et vit aujourd'hui à Montréal, mais Rodrigo Rojas est mort après quatre jours d'agonie.

Malgré le témoignage de Carmen Gloria Quintana, la justice n'avait jamais pu démontrer la participation aux faits des militaires unis par un «pacte du silence» organisé par leurs supérieurs.

L'armée sait...

Lors d'une conférence de presse lundi à Santiago, Carmen Gloria Quintana a mis l'armée au défi de livrer toutes les informations dont elle dispose sur son cas: «Il est temps d'en finir avec l'impunité, d'ouvrir toutes les voies de la vérité et de la justice», a-t-elle déclaré.

Au sein de l'armée, «il y a encore une politique institu-

tionnalisée de dissimulation [pour couvrir] le mensonge et l'horreur», a-t-elle ajouté.

«Je demande que cela prenne fin et que les Forces armées répondent de leurs actes, que l'on mette fin à cette politique systématique de mensonge institutionnalisés face aux crimes contre l'humanité», a conclu M^{me} Quintana.

«Il y a des gens qui connaissent la vérité sur de nombreux cas non résolus et le Chili leur demande de suivre l'exemple du soldat Fernando Guzman et d'aider à soulager toute cette douleur», a dit pour sa part la présidente Michelle Bachelet, elle-même torturée sous la dictature et dont le père a été éliminé par le régime militaire.

Lors d'une conférence de presse

lundi à Santiago, Carmen Gloria

Quintana a mis l'armée au défi

de livrer toutes les informations

dont elle dispose sur son cas

De son côté, le président du Sénat, Patricio Walker, a «demandé pardon» à M^{me} Quintana, «au nom de l'État du Chili».

Tous les accusés sont d'anciens officiers et sous-officiers. Ils ont été arrêtés à l'issue d'investigations menées après les confessions de l'un d'entre eux, fin 2014.

Dans sa déposition écrite devant la justice, l'ancien militaire Fernando Guzman Espindola, né en 1965, affirme notamment que toutes les déclarations faites par ses ex-compagnons et lui-même lors de l'enquête menée après les faits «sont des mensonges».

Il accuse ensuite la hiérarchie militaire d'avoir fait pression sur eux pour dissimuler la vérité.

Ce crime, survenu dans les dernières années de la dictature (1973-1990), avait suscité une indignation internationale.

Agence France-Presse



BRYAN ORFORD YOUTUBE

Un chasseur étranger accusé d'avoir tué le plus célèbre lion du Zimbabwe

Un riche touriste étranger est accusé de s'être offert la tête du plus célèbre lion du Zimbabwe, vedette du parc national de Hwange en raison de sa crinière noire, tué après une chasse à l'arc, a-t-on appris lundi auprès d'une ONG de protection de la nature. L'animal, un mâle baptisé Cecil, très populaire auprès des touristes, a été retrouvé il y a deux semaines gisant hors de la réserve. «L'intermédiaire spécialisé dans les permis de chasse et un chasseur ont été inculpés», a indiqué Johnny Rodrigues, président de l'ONG Zimbabwe Conservation Taskforce. «Nous cherchons encore à établir l'identité et la nationalité du chasseur. 50 000 dollars US auraient changé de mains, selon certaines allégations qui restent à vérifier.» Le contrevenant — un Espagnol selon des sources proches des autorités du parc, un Américain selon d'autres indications — devrait comparaître pour braconnage avec un intermédiaire soupçonné d'avoir empêché beaucoup d'argent, selon M. Rodrigues. Ni les autorités du parc ni la police n'étaient joignables dans l'immédiat.

Menaces envers un itinérant: deux policiers blâmés

Le policier qui avait menacé un itinérant de l'attacher à un poteau, par un froid polaire en janvier 2014, a été blâmé par le Comité de déontologie policière. Le 22 juillet dernier, le Comité a décidé que les propos tenus par l'agent Pierre-Luc Gauthier, membre du Service de police de la Ville de Montréal, étaient «irrespectueux» et constituaient «de l'intimidation». Le partenaire du policier, a lui aussi, été

blâmé en raison de son inaction dans cette affaire. Selon le Comité, il aurait dû intervenir pour dissuader son collègue. La sanction des deux policiers devrait être déterminée au terme d'audiences ultérieures.

Le Devoir

NOUVELLE ZÉLANDE

Les corps retrouvés ne sont toujours pas identifiés

Wellington — Les corps de deux randonneurs emportés

par une avalanche en Nouvelle-Zélande ont été retrouvés ce week-end par les secouristes recherchant deux étudiants québécois portés disparus, a annoncé lundi la police locale. Les corps n'ont pas été formellement identifiés, mais la police a indiqué avoir informé les familles de Louis-Vincent Lesnard et Étienne Lemieux. Agés de 23 ans, ils n'avaient donné aucun signe de vie depuis le 7 juillet, date à laquelle ils avaient pris un bus pour Te Anau, sur l'île du Sud, avec l'intention de se lancer sur le Kepler Track, une voie de randonnée située dans le parc National du Fiordland. «Par une belle

journée, c'est une promenade agréable à travers le parc, mais en cas de mauvaise météo, comme celle que ces jeunes gens ont connue, évidemment, cela peut devenir dangereux», a déclaré le sergent de police Ian Martin à la chaîne de télévision TVNZ. «Il semble que ce soit passé très, très vite et qu'ils n'aient eu aucune chance de survivre», a-t-il ajouté. Les corps ont été localisés dimanche et lundi à environ 350 mètres en contrebas de la piste, entre deux refuges, et transportés à Te Anau pour identification, en lien avec l'ambassade du Canada à Wellington.

Agence France-Presse

VÉHICULES SEMI-BANALISÉS

Nouvelles mesures à la SQ

La Sûreté du Québec (SQ) a adopté des mesures transitoires concernant l'utilisation de véhicules semi-banalises lors de réponses à des appels d'urgence.

Ces mesures sont entrées en vigueur jeudi dernier, en attendant qu'un comité de travail analyse plus en profondeur l'utilisation de ce type de véhicules et précise les façons de la rendre plus sécuritaire. Le comité devrait formuler ses propositions au cours de l'automne.

Une collision survenue le 18 juillet a amené la SQ à baliser davantage l'utilisation de ces véhicules lors d'appels d'urgence. Cet accident a coûté la vie à trois personnes âgées à Dolbeau-Mistassini. La voiture des victimes est

entrée en collision avec un véhicule banalisé de la Sûreté du Québec. Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) a été chargé de l'enquête sur cet accident.

Le lieutenant Guy Lapointe, responsable du service des communications avec les médias à la SQ, a expliqué que le policier à bord d'un véhicule semi-banalise ne pourra dorénavant intervenir que dans deux cas précis lors d'un appel d'urgence. Il pourra le faire s'il est à bord du seul véhicule disponible ou encore s'il se trouve le plus près de l'endroit d'où émane l'appel, dans la mesure où il y a un risque imminent pour la vie de quelqu'un.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

MILE-END - Esplanade
Grand 6 1/2, r.de c. avec cour. Rénové. 1000 p.c. 2 c.c. + bureau + s. de lav. Pl. bois franc. Chauff. élec. Maison très tranquille. Libre. 1 550\$ 514 273-4950

MILE-EX - 2 chambres à louer
ds 6/2, Parc, coin Beaubien. 300\$ par mois ch. 1er août. 438-398-7798 438-384-3957.

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT - 190 Willowdale
3 1/2 - 4 1/2 réno Près métro UdeM
Chauffés, eau ch., poêle/frigo, asc.
514 738 5663 - 514 735-5331

OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy
119, 319, 412 rénovés
près métro, UdeM, Poêle/frigo.
Chauffé, eau chaude. Ascenseur.
514 737-8055 514 735-5331

167
MEUBLÉS

PETITE ITALIE GRAND 6 1/2 NEUF
Style condo, WiFi, balcon, terrasse. Près marché Jean-Talon et métro Beaubien. Pers. tranquille. Non-Fum. Juillet. 1680\$
514 497-5769

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS
Atelier-loft meublé, LIBRE JUILLET et AOÛT. Équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, sur allée privée, table à l'extérieur sous les arbres. Sympathique quartier de Belleville. Métro Télégraphe (15 min. de Châtelet). 2800\$/mois (800\$/sem.). 33.1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com
http:riouxchristian.e-monsite.com/

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Ti équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com

190
GARAGES, PARKING
Vieux-Montréal. Stationnement intérieur mensuel. 514-284-1825

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, ave du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

Les petits frères des Pauvres
La famille des personnes âgées seules
Pour donner
1.866.627.8653

695
AUTOMOBILES

Dans le cadre de l'exposition du **Granby international des voitures anciennes**, qui se tiendra les 1^{er} et 2 août 2015, au parc Daniel Johnson à Granby. Un encan de véhicules de 1995 et moins aura lieu le samedi 1^{er} août à compter de 10h. Bienvenue aux vendeurs et acheteurs! Pour inscrire un véhicule :
450 659-6209 514 923-6209

Tous les samedis en couleur dans le cahier Économie

& Charme prestige
Un placement de choix pour l'immobilier!
petitesannonces@ledevoir.com
514 985-3322 ou 1 800 363-0305

695
AUTOMOBILES

Dans le cadre de l'exposition du **Granby international des voitures anciennes**, qui se tiendra les 1^{er} et 2 août 2015, au parc Daniel Johnson à Granby. Un encan de véhicules de 1995 et moins aura lieu le samedi 1^{er} août à compter de 10h. Bienvenue aux vendeurs et acheteurs! Pour inscrire un véhicule :
450 659-6209 514 923-6209

Tous les samedis en couleur dans le cahier Économie

& Charme prestige
Un placement de choix pour l'immobilier!
petitesannonces@ledevoir.com
514 985-3322 ou 1 800 363-0305

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

MILE-END - Esplanade
Grand 6 1/2, r.de c. avec cour. Rénové. 1000 p.c. 2 c.c. + bureau + s. de lav. Pl. bois franc. Chauff. élec. Maison très tranquille. Libre. 1 550\$ 514 273-4950

MILE-EX - 2 chambres à louer
ds 6/2, Parc, coin Beaubien. 300\$ par mois ch. 1er août. 438-398-7798 438-384-3957.

AVIS DE DÉCÈS

Communiquez avec **Le Mémorial** Pour publier un ou des :

- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémorial
1855, rue Du Havre, Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé.: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com
Le mémorial

LE MONDE

Ankara et Washington d'accord pour éliminer EI de Syrie

FULYA OZERKAN
à Ankara

Les États-Unis et la Turquie ont décidé lundi de muscler leur coopération militaire pour éradiquer le groupe Etat islamique (EI) du nord de la Syrie, alors qu'Ankara a promis de continuer ses frappes contre les rebelles kurdes jusqu'à ce qu'ils déposent les armes.

Ce nouveau partenariat vise à « établir une zone débarrassée d'EI et d'améliorer la sécurité et la stabilité le long de la frontière entre la Turquie et la Syrie », a déclaré à l'AFP un responsable militaire américain en marge d'une visite du président Barack Obama en Éthiopie.

Virage turc

Longtemps accusé de complaisance vis-à-vis des organisations radicales en lutte contre le régime de Damas, le gouvernement islamo-conservateur turc a opéré un virage après l'attentat suicide meur-

trier de Suruç (sud), attribué à EI, et la mort d'un de ses soldats tué lors d'une attaque djihadiste à la frontière.

Depuis vendredi, l'armée turque a mené plusieurs raids aériens contre des objectifs d'EI en Syrie. Ankara a aussi donné son feu vert, longtemps attendu, à l'utilisation de la base d'Incirlik (sud) aux avions américains qui bombardent EI en Irak et en Irak.

Selon le responsable américain, il impliquerait un soutien turc aux « partenaires au sol » des États-Unis, à savoir les troupes de l'opposition syrienne modérée. En revanche, il ne s'agit pas d'instaurer la « zone d'exclusion aérienne » réclamée par Ankara.

Le premier ministre turc Ahmet Davutoglu a confirmé lundi sa détermination à lutter contre EI. « Nous ne voulons plus voir Daech [l'acronyme arabe d'EI] à la frontière turque », a-t-il répété lundi, excluant toutefois l'envoi de

troupes sur le sol syrien.

« La présence d'une Turquie susceptible d'utiliser efficacement la force peut permettre de changer l'équilibre en Syrie, en Irak et dans toute la région », a ajouté M. Davutoglu.

Son ministre des Affaires étrangères Mevlüt Cavusoglu a promis de son côté que son pays participerait désormais « activement » aux frappes aériennes de la coalition.

Les Kurdes visés

Presque simultanément à son entrée en guerre contre les djihadistes, la Turquie a bombardé les bases arrières des rebelles du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le nord de l'Irak. Dimanche soir, les F-16 turcs ont mené de nouvelles frappes.

La Turquie les poursuivra jusqu'à ce que le PKK renonce aux armes, a proclamé M. Davutoglu. « Nous allons continuer notre combat [...] jusqu'à ce que nous parvenions à un

certain résultat », a-t-il dit à la télévision, « c'est soit les armes, soit la démocratie ».

Dans la foulée de l'attentat de Suruç qui a visé des militants prokurdes, le PKK avait revendiqué en représailles une série d'attaques meurtrières contre des policiers. Juste après les premiers raids aériens turcs, il a proclamé la fin de la trêve qu'il respectait depuis 2013 et revendiqué la mort de deux soldats.

Cette escalade menace de faire capoter le fragile processus de paix engagé en 2012 pour mettre un terme à une rébellion qui a fait 40000 morts depuis 1984.

La double offensive engagée par Ankara contre le PKK et les djihadistes nourrit la suspicion. Certains affirment que la priorité des Turcs est la lutte contre les Kurdes, plutôt que celle contre EI.

Illustration de ces suspicions, les Kurdes de Syrie ont accusé lundi la Turquie d'avoir ouvert le feu contre deux villages du

secteur frontalier de Zur Maghar, dans la province d'Alep (nord de la Syrie), faisant quatre blessés parmi ses combattants.

« Au lieu de s'en prendre aux positions occupées par les terroristes d'EI, les forces turques attaquent nos positions de défense », ont dénoncé les Unités de protection du peuple (YPG) kurdes, alliées du PKK, à la pointe du combat contre les djihadistes.

Ankara a démenti ces accusations, assurant avoir riposté à des tirs venus de Syrie.

« Le PYD [principal parti kurde de Syrie], avec d'autres ne fait pas partie des objectifs de nos opérations militaires », a assuré à l'AFP un responsable turc qui s'exprimait sous couvert de l'anonymat.

La Turquie s'est inquiétée à plusieurs reprises de la formation à sa frontière d'une région autonome kurde dans le nord de la Syrie.

S'ils ont applaudi son offensive contre EI, les alliés de la Turquie ont paru nette-

ment plus réservés sur celle qui vise le PKK.

« L'autodéfense doit être proportionnée », a souligné le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg à la télévision norvégienne NRK, en soulignant les « progrès » permis par le processus de paix engagé entre Ankara et les Kurdes.

L'OTAN doit se réunir mardi à Bruxelles pour évoquer la situation sécuritaire en Turquie.

La police turque a poursuivi lundi sa vague d'arrestations contre des militants présumés du PKK, du groupe EI et de l'extrême gauche. Selon le gouvernement, 1060 personnes ont été arrêtées depuis vendredi, dont une large majorité de militants kurdes.

Dans une note révélée lundi par la presse, le chef de la police d'Istanbul a placé ses hommes en alerte à cause du « risque accru » d'attentat dans la plus grande ville du pays.

Agence France-Presse

ÉTHIOPIE

Obama veut maintenir la « pression » sur les shebab

Addis-Abeba — Barack Obama a appelé lundi les pays d'Afrique de l'Est combattant les islamistes shebab en Somalie à « maintenir la pression » sur les insurgés, tout en égratignant son allié-clé en matière de sécurité régionale, l'Éthiopie, sur la question des droits de l'Homme.

Depuis la capitale éthiopienne Addis-Abeba, où il effectue une visite inédite pour un chef d'Etat américain, Barack Obama a salué le travail des troupes régionales engagées au sein de la force de l'Union africaine (UA) en Somalie (Amisom) pour combattre les shebab aux côtés de l'embryon d'armée somalienne.

L'Amisom, forte de quelque 22000 hommes, comprend des contingents éthiopiens, kényans, ougandais, djiboutiens et burundais.

« Une des raisons pour lesquelles nous voyons les shebab reculer en Afrique de l'Est est que nous avons nos équipes régionales [...] avec des forces locales », a déclaré le président américain, lors d'une conférence de presse conjointe avec le premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn. Les États-Unis mènent de leur côté des attaques régulières de drones contre les islamistes en Somalie.

« Nous n'avons pas besoin d'envoyer nos propres Marines sur place pour combattre : les Éthiopiens sont des combattants suffisamment aguerris et les Kényans et les Ougandais font sérieusement leur travail » en Somalie, a estimé Barack Obama.

À l'heure où le président américain quittait dimanche le Kenya — première étape de ce déplacement africain — pour l'Éthiopie, les islamistes perpétrèrent un nouvel attentat au véhicule piégé contre un hôtel de Mogadiscio. L'explosion a soufflé une façade du bâtiment, qui abrite les ambassades de Chine, du Qatar et des Émirats arabes unis, et tué au moins 13 personnes.

Droits de l'Homme

Comme au Kenya voisin, le dialogue sécuritaire, pivot des relations américano-éthiopiennes, s'est imposé comme sujet central lundi à Addis. Très attendu par la société civile sur les droits de l'Homme, le président américain a abordé la question, mais en termes feutrés, prenant soin de ménager l'allié éthiopien.

En matière de droits de l'Homme en Éthiopie, « il reste du travail et je pense que le pre-



Depuis la capitale éthiopienne Addis-Abeba, Barack Obama a salué les troupes régionales engagées au sein de la force de l'Union africaine en Somalie pour combattre les shebab aux côtés de l'embryon d'armée somalienne.

mier ministre est le premier à admettre qu'il y a encore à faire », a lancé le locataire de la Maison-Blanche.

M. Hailemariam a assuré que l'engagement de son pays « envers la démocratie est réel », et qu'une presse indépendante — quasi inexistante en Éthiopie — était nécessaire, le gouvernement ayant besoin « d'être critiqué » pour pouvoir « corriger ses erreurs ».

Reeyot Alemu, un journaliste tout juste libéré de prison, a balayé ces propos : « au-

jourd'hui encore, ils harcèlent et arrêtent les gens », a-t-elle affirmé.

Addis-Abeba est régulièrement accusé de bafouer les droits de l'Homme et de faire taire les voix dissidentes.

Agence France-Presse

Lire aussi Faire la leçon et faire des affaires. Un éditorial de Guy Taillefer. Page A 6

BURUNDI

Le principal opposant siège à l'Assemblée nationale

Bujumbura — Le principal opposant burundais, Agathon Rwaswa, a pris part lundi en tant que député à la première session de l'Assemblée nationale fraîchement élue, disant vouloir « jouer le jeu » pour aider à sortir son pays de la crise, un choix qui crée des remous dans l'opposition.

Selon des sources concordantes, cette session a été précédée ce week-end par des combats dans le Sud-Ouest, opposant l'armée à un groupe armé non identifié en provenance de République démocratique du Congo (RDC) voisin.

À Bujumbura, expliquant à un journaliste de l'AFP sa présence sur les bancs de l'Assemblée, M. Rwaswa a déclaré : « on doit se rendre à l'évidence, le forcing de Nkurunziza [le président réélu] a bien réussi ». « Faut-il abandonner à leur sort tous ces gens qui ont voté pour nous, quand bien même les résultats publiés ne sont pas si réalistes que ça ? », a-t-il ajouté.

En dépit d'une crise politique sans précédent depuis la fin de la guerre civile (1993-2006), déclenchée par la candidature controversée du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, le pouvoir burundais a organisé des législatives et communales le 29 juin et une présidentielle le 21 juillet.

Les trois scrutins, décriés par l'opposition et la quasi-totalité de la communauté internationale, ont été remportés haut la main par le camp présidentiel. Pierre Nkurunziza a été réélu avec plus de 69% des voix.

L'ensemble de l'opposition, dont Agathon Rwaswa, avait dit boycotter les scrutins, mais la Commission électorale (Céni) avait maintenu leurs candidatures.

L'opposition juge ce troisième mandat anti-constitutionnel et contraire à l'accord de paix d'Arusha qui avait permis de mettre fin à la guerre civile.

Après l'échec de deux médiations onusiennes, la Communauté est-africaine (EAC: Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) a demandé au président ougandais de rapprocher les deux camps.

« Jouer le jeu »

« Tant que les négociations n'ont pas encore abouti, autant jouer le jeu [...] tout sera fixé par l'aboutissement du dialogue entre les parties », a ajouté, confiant, M. Rwaswa, réfutant se livrer à un « double langage ».

Principal allié de M. Rwaswa dans ce processus électoral, Charles Nditije, absent de l'hémicycle lundi, comme ses dix partisans élus députés, a dit refuser de « s'associer à la mascarade électorale organisée par Nkurunziza et sa Céni ».

Pour cette première session, 104 des 121 députés élus étaient présents.

Les 15 pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU doivent tenir des consultations mardi après-midi sur la crise au Burundi, a indiqué lundi le président du Conseil. Ces discussions à huis clos se tiendront une semaine après le scrutin présidentiel qui a vu la réélection du président sortant Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat. Le scrutin présidentiel a été jugé non crédible par le président américain Barack Obama, par l'opposition burundaise et par les observateurs internationaux qui l'on suivi. La mission d'observation électorale de l'ONU au Burundi (Menub) a ainsi conclu que le vote s'était globalement déroulé dans le calme mais que l'élection n'avait pas été « libre, crédible ni inclusive ».

Agence France-Presse

MAURITANIE

Appel à la levée des « sanctions » contre le Soudan

Nouakchott — Onze pays africains réunis en sommet en Mauritanie ont réclamé lundi la levée des « sanctions » imposées au Soudan, sous le coup d'un embargo commercial américain et dont le président Omar el-Béchir fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale.

« Dans un souci de solidarité entre les peuples des pays membres » de l'Agence panafricaine de la Grande muraille verte, « les chefs d'Etat et de gouvernement expriment leur soutien à la République sœur du Soudan et appellent à la levée des sanctions imposées à ce pays », selon le communiqué publié à l'issue de leur sommet à Nouakchott, sans plus de détails sur ces sanctions.

Le Soudan est depuis 1989 sous le coup d'un embargo commercial américain. Son président depuis 1989, Omar el-Béchir, qui doit quitter lundi Nouakchott, est inculpé de génocide par la CPI pour des crimes commis sur la population civile du Darfour.

Agence France-Presse

TCHAD

L'armée lance une vaste opération contre Boko Haram

STÉPHANE YAS,
CÉLIA LEBUR
à N'Djamena

L'armée tchadienne a lancé une vaste opération sur des îles du lac Tchad contre les insurgés islamistes nigériens de Boko Haram, qui ont multiplié attaques sanglantes et attentats suicides dans la région ces derniers jours.

Malgré la mobilisation des armées de la région, les attaques ne cessent pas dans les pays concernés. Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, sept personnes ont été tuées depuis dimanche, dont trois décapitées, lors d'attaques menées par Boko Haram.

Le Tchad, en première ligne dans la coalition militaire mise sur pied début 2015 (qui comprend aussi le Nigeria, le Ca-

meroun et le Niger), a décidé de riposter sur les îles du lac, où de nombreux insurgés, affaiblis dans leurs fiefs nigériens, s'étaient repliés ces derniers mois.

« Nos forces [...] ont intercepté [lundi] dans la matinée des éléments de Boko Haram en fuite » à une vingtaine de km au sud-est de Baga Sola, l'une des principales villes tchadiennes du lac, a affirmé à l'AFP une source sécuritaire, précisant que de « violents combats » se poursuivaient en fin d'après-midi dans la zone.

D'après cette source, un premier accrochage avait eu lieu samedi à Midi Koutou, une île du lac, faisant six morts et 15 blessés parmi les éléments de Boko Haram. Un soldat tchadien a également été tué.

Les combattants de Boko

Haram ont « enlevé beaucoup de femmes et d'enfants » dans leur fuite samedi, a indiqué la même source, sans pouvoir préciser leur nombre.

« Environ 1000 hommes [des forces de sécurité et de défense tchadiennes] sont positionnés pour occuper toutes les îles et neutraliser Boko Haram », a-t-elle ajouté.

Une source proche des autorités locales a confirmé « une grande opération de ratisage » dans les îles tchadiennes du lac.

« L'armée est entrée en force dans presque toutes les îles [tchadiennes], ce sont essentiellement des petits îlots et des villages où elle fait face à une présence dispersée des Boko Haram », a-t-elle précisé.

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

BARACK OBAMA EN AFRIQUE

Faire la leçon et faire des affaires

Barack Obama s'est rendu au Kenya et en Éthiopie alors que sa présidence commence à toucher à sa fin. Le président a-t-il tenu ses promesses à l'égard de l'Afrique?

Ln juin 2009, à peine arrivé à la présidence, Barack Obama prononce au Caire un discours mémorablement rénovateur dans lequel il annonce une salubre reconfiguration des relations des États-Unis avec le reste de la planète, et plus particulièrement avec le monde musulman. Il sera bientôt rattrapé par les réalités historiques et la montée de cette excoissance d'al-Qaïda qu'est le groupe État islamique. La Maison-Blanche décidera assez vite que ses intérêts campent du côté de l'armée égyptienne et de la « contre-révolution ».

Alors qu'apparaissent en 2010 les premiers bourgeons du printemps arabe en Tunisie, rappelait *Le Monde* dans un texte publié en fin de semaine, M. Obama s'était adressé plus spécifiquement aux Africains dans un discours prononcé devant le parlement du Ghana et dans lequel il disait voir « l'Afrique comme une partie fondamentale de notre monde interconnecté... » Un monde interconnecté par la paix, le développement et la démocratie.

Ce qu'il faut pourtant bien constater, alors que le double mandat du président Obama tire lentement à sa fin, c'est qu'il n'aura finalement pas appliqué face à l'Afrique — méditerranéenne comme subsaharienne — une approche fondamentalement différente de celle de ses prédécesseurs en ce qui a trait à la défense des droits sociaux.

Au Kenya, dans le cadre d'une visite symboliquement chargée, certes, puisqu'il s'agissait du pays natal de son père, ce n'est pas sans sa classique éloquence qu'il a appelé ce pays et ses élites à s'attaquer à la corruption qui les gangrène, à élargir les libertés individuelles et démocratiques, à lutter contre la violence faite aux femmes... Il a dénoncé l'odieuse homophobie qu'affichent les autorités kenyanes, la comparant avec à-propos à la discrimination raciale dont souffrent les États-Unis. Il s'est également inquiété de la xénophobie et du harcèlement que subit la minorité musulmane d'origine somalienne... En Éthiopie, où M. Obama allait ensuite se trouver lundi et mardi, le gouvernement d'Addis-Abeba s'est fait à son tour donner des leçons de démocratie et de respect des droits de la personne.

En vérité, l'Amérique de M. Obama continue de pouvoir assez facilement s'accommoder d'alliés qui piétinent les droits sociaux et politiques au nom de la guerre contre le terrorisme et de ses intérêts commerciaux.

Le fait est que les libertés individuelles se sont fortement dégradées sous la présidence kenyane d'Uhuru Kenyatta et que la situation est pire encore dans la « démocratie » qu'est l'Éthiopie, où l'opposition politique et les médias indépendants ont été complètement muselés. Or, Addis-Abeba et, dans une moindre mesure, Nairobi fournissent à Washington sa chair à canon dans la lutte contre les islamistes shebab qui sévissent dans la Somalie voisine. Le Kenya et l'Éthiopie sont ensuite des économies dont les PIB croissent à bon rythme. À la guerre contre le terrorisme se joignent les impératifs d'une guerre économique contre la Chine, devenue depuis le principal partenaire commercial du continent africain.

Si bien qu'ils sont beaux, les discours, mais qu'ils finissent par agacer, vu la distance qui sépare la pratique des professions de foi.

FLORA MACDONALD 1926-2015

La femme sans peur

Le décès de Flora MacDonald, dimanche matin, vaut bien plus que quelques lignes pour ceux et celles assez vieux pour revenir quelque 40 ans en arrière, quand cette grande femme rousse avait eu l'audace de se présenter à la tête de ce que l'on appelait alors le Parti progressiste-conservateur du Canada (PC).

On était en 1976, moment fort du féminisme militant où l'on ruait dans les brancards, mais où les cercles du pouvoir ne laissaient passer les femmes qu'au compte-gouttes. En politique, les élus étaient rares, les femmes ministres davantage. Quant à se voir à la tête d'un parti, c'était folle ambition. En Occident, l'arrivée en 1975 de Margaret Thatcher comme chef du Parti conservateur britannique était vue comme un exploit.

Au Canada, de tels essais se comptaient sur moins que les doigts d'une main. Dans les années 50, Thérèse Casgrain avait été la première femme chef de parti, le très marginal Parti social démocratique du Québec. En 1967, la productrice de films Mary Walker-Sawka se présente à la tête du PC au nom de l'égalité des sexes. Elle ne recueillit que deux votes et fut tournée en ridicule, le *Globe and Mail* la qualifiant même de femme au foyer qui se serait trompée de salle de bingo!

Mais en 1975, le vent du changement souffle plus fort: au NPD, Rosemary Brown, première élue noire au Canada, se présente à la direction du parti. Elle arrive solide deuxième derrière Ed Broadbent, mais nul ne voit alors le NPD gouverner. Le PC, lui, peut former le gouvernement. La candidature de M^{me} MacDonald, un an plus tard, y est donc d'une autre teneur. Figure forte et appréciée, celle-ci a une organisation solide et capte l'attention: on ne se moque pas d'une Flora MacDonald. Espérer réussir n'est donc pas vain.

Hélas, le jour du vote, elle qui croyait avoir l'appui de 325 délégués à la convention conservatrice n'en récoltera que 214. Elle doit se désister de la course — qui sera finalement remportée par Joe Clark. Dès lors, on parlera du syndrome Flora. Que les femmes se le tiennent pour dit: les gens se disent prêts à voter pour vous, mais quand arrive la vraie affaire, hein...

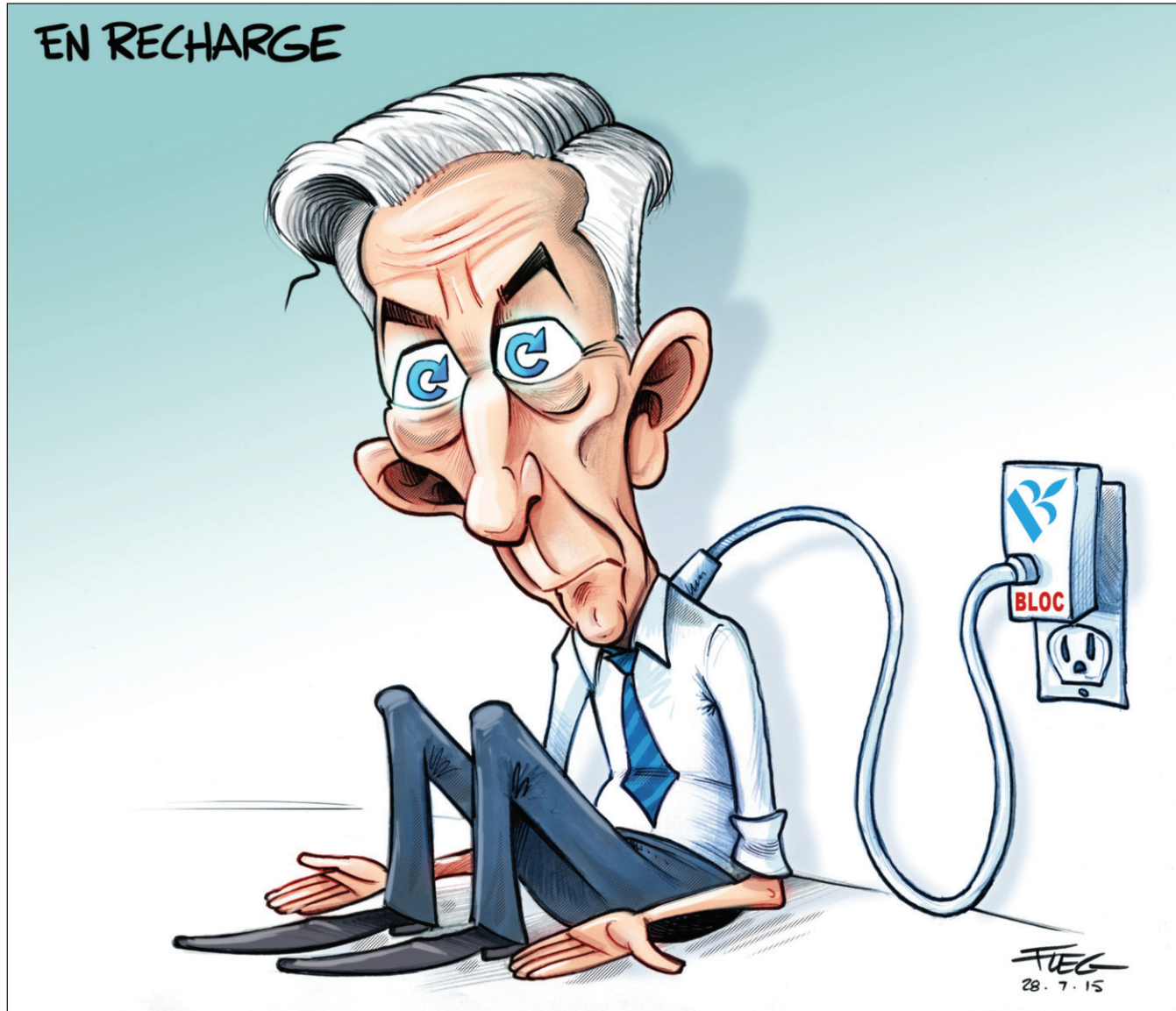
Flora la battante bout de colère, mais n'en montre rien. Celle qui fut d'abord secrétaire puis caissière dans une banque, montant comme tant de femmes les échelons un à un, sait encaisser les coups: elle reste au front. En 1979, Joe Clark lui confie les Affaires extérieures: elle est la première femme à occuper ce poste au Canada et alors l'une des rares dans le monde (aux États-Unis, Madeleine Albright ne brisera cette barrière qu'en 1996!). Elle y restera peu de temps, mais laissera ses marques.

Ensuite, il y eut d'autres ministères sous Brian Mulroney puis, après la politique, l'aide humanitaire en terres difficiles (le Tibet, l'Afghanistan...), même à 80 ans passés. Non, la peur n'allait pas à cette femme hors du commun. L'oubli non plus.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Une fonction essentiellement symbolique

La nomination récente du nouveau lieutenant-gouverneur du Québec a relancé le débat sur la pertinence ou non de ce poste au sein du système parlementaire québécois. Selon la Constitution du Canada, le monarque du Canada est le chef de l'État, poste occupé depuis 1952 par la reine Elisabeth II en tant que reine du Canada. Le monarque canadien possède des pouvoirs qui lui sont propres et d'autres qui sont exercés par l'intermédiaire de ses représentants: le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs provinciaux.

Le lieutenant-gouverneur du Québec est donc le représentant de la reine du Canada au Québec. Il assume des responsabilités équivalentes à celles qu'exerce le gouverneur général dans l'État fédéral. Malgré ses pouvoirs officiels, le lieutenant-gouverneur occupe actuellement une fonction essentiellement symbolique pour laquelle il reçoit un salaire annuel de l'ordre de 120 000\$.

Si vous ajoutez à cette farce monumentale le fait qu'au Québec les députés nouvellement élus prêtent le serment d'allégeance à la reine du Canada, vous obtenez la recette idéale d'une soumission avi-

lissante et rétrograde dont le ridicule n'a d'égal que l'anachronisme qu'il véhicule depuis des décennies... Foutaise!

De deux choses l'une, ou le Québec persiste à jouer un rôle de figurant dans son système parlementaire, ou il abolit le poste de lieutenant-gouverneur et, par ricochet, le serment d'allégeance à la reine du Canada.

Henri Marineau
Québec, le 27 juillet 0215

Haro sur le gouvernement Harper!

Après celui du Québec, c'est le gouvernement de l'Ontario qui subit le mutisme, l'arrogance et la condescendance du gouvernement Harper. La ministre responsable de la Francophonie a révélé avoir écrit cinq fois à son homologue fédéral sans recevoir aucune réponse, et ce, au sujet de la volonté de la province de devenir membre de l'Organisation internationale de la Francophonie. Gageons qu'avec l'élection d'un gouvernement du NPD en Alberta, cette province commencera elle aussi à subir le même sort dans ses contacts avec le gouvernement fédéral. Les ministres et le premier ministre sont interpellés et ils ne répondent tout simplement pas!

Et voilà que l'ONU rappelle à l'ordre le Canada au sujet des droits de l'homme; et à ce sujet, la liste est longue. C'est sans compter les accrocs à la démocratie et le mépris des institutions parlementaires qu'illustrent le dépôt de projets de loi mammoth et les bâillons; la fragilisation de Radio-Canada et des statistiques officielles, des services publics essentiels; le retrait de Kyoto et l'indifférence face aux changements climatiques et à la protection de l'environnement en général; le refus de lancer une enquête publique sur l'accident de Lac-Mégantic; la valorisation des armes à feu qui se traduit par la destruction du registre national; l'attitude belliqueuse en politique internationale; l'envoi de chèques aux familles juste avant l'élection; la diminution des transferts aux provinces en matière de santé; etc., etc., etc. Qu'est-ce que ce gouvernement a fait de bon?

J'espère que tous les électeurs, particulièrement ceux des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, prendront conscience des sophismes, de la rigidité idéologique, de l'intolérance, du manque de transparence, de l'autoritarisme et du caractère antidémocratique des conservateurs. Ils nous ramènent dans la grande noirceur à la Maurice Duplessis.

Pierre M. Blais
Québec, le 25 juillet 0215

L I B R E O P I N I O N

Jeter le Sénat avec l'eau du bain

ÉTIENNE CLOUTIER

Bachelier en droit de l'Université de Montréal. Stagiaire-rechercheur à la Cour d'appel du Québec

Critiqué sous tous les angles depuis un certain temps déjà, rien ne va plus pour le Sénat canadien. Et pour cause! La légitimité de ses nominations constamment remise en question, son apparente impuissance sur le cours du processus législatif, ainsi que les récents déboires très médiatisés de certains de ses membres, n'ont évidemment rien pour aider la cause de notre mal-aimée chambre haute. Le récent appel du gouvernement conservateur, demandant son abolition pure et simple, n'étonne d'ailleurs plus personne.

Il y a néanmoins lieu de se demander si l'abolition du Sénat est réellement la seule option valable face à ce constat d'échec. En effet, ne pourrions-nous pas — idée saugrenue! — envisager d'en faire quelque chose de mieux, plutôt que de signer son arrêt de mort?

Pour les besoins de cette réflexion, rapportons-nous au rôle initial du Sénat dans l'ordre constitutionnel canadien, à sa raison d'être. C'est au nom de la protection d'une représentation régionale au sein du Canada que cet organe législatif aurait vu le jour. Dans les mots d'Hélène Buzetti, journaliste au *Devoir*, il aurait été « créé à l'origine pour faire contrepois à la dictature de la majorité ». Cependant, tout le monde semble s'entendre sur une chose:

ce ne fut jamais vraiment le cas.

Une comparaison sommaire avec certains pays, en Amérique comme en Europe, permet d'observer d'importantes différences au niveau du fonctionnement de nos chambres hautes respectives, différences qui pourraient être à la base d'une explication.

Pour n'en nommer qu'une, le mode de sélection trône au sommet de celles-ci. Par exemple, contrairement au système américain, où les sénateurs sont élus, ceux du Canada sont nommés par le pouvoir exécutif du gouvernement fédéral. Ainsi, bien qu'en théorie le dernier mot revienne au gouverneur général, c'est le premier ministre du Canada qui, en pratique, tire les ficelles.

Bref, ces personnes censées défendre la diversité des provinces, comme mentionné plus haut, ne sont pas nommées par les gouvernements provinciaux, encore moins élues par la population qu'elles sont censées servir, mais bien choisies directement par l'ultime représentant de l'autorité centrale! Sans vouloir tomber dans l'excès de méfiance, cela n'est-il pas un peu antinomique?

Un exemple frappant de représentation régionale forte à l'intérieur même de l'institution législative fédérale d'un pays est celui de la République fédérale d'Allemagne. La chambre haute du Parlement allemand, le Bundesrat, est l'organe permanent chargé de représenter les intérêts des 16 Länder, c'est-à-dire les États fédé-

rés. Afin d'assurer cet objectif, ses membres sont nommés directement par les gouvernements de ceux-ci.

Pour ce qui est du processus législatif, l'exécutif fédéral a l'obligation de soumettre tout projet de loi à cette chambre avant de le présenter devant l'assemblée parlementaire du pays, le Bundestag. En fin de compte, les pouvoirs de veto suspensifs et absolus conférés au Bundesrat, ainsi que son mode de formation, assurent que toute initiative législative adoptée l'est généralement en tenant compte de la majorité des voix des Länder et de leurs caractéristiques propres. C'est là une extraordinaire institutionnalisation de l'obligation de concertation entre les différentes parties à la fédération.

Ainsi, les comparaisons possibles ne manquent pas, tout comme les options envisageables dans la recherche d'un Sénat plus fonctionnel. Beaucoup de choses pourraient encore être ajoutées sur le sujet, mais une seule, à mon humble avis, mérite de l'être. L'abolition projetée du Sénat porterait un grave coup au principe cardinal de la séparation des pouvoirs, pilier sur lequel notre société est érigée. Montesquieu illustrait bien le caractère fondamental de ce principe lorsqu'il écrivait: « Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. » Autrement, c'est l'État de droit, si cher à nos cœurs, qui est en péril.

IDÉES

La Côte-Nord, on s'en balance

On ne s'intéresse à elle que lorsqu'il y a blocus...

MAGELLA LANDRY

Aubergiste de Natashquan

BERNARD ROY

Macacain de cœur

Ln juillet 2013, un feu de forêt menaçait de raser le coquet village de Baie-Johan-Beetz sur la Moyenne-Côte-Nord. Si, cet été-là, le chroniqueur Gilbert Lavoie du quotidien *Le Soleil* n'avait pas choisi, pour ses vacances, de séjourner en Minganie, peu de gens auraient appris que «*le pays de Gilles Vigneault brûlait*».

À l'été 2014, à Kegaska, le ministre délégué à la Côte-Nord de l'époque, le Dr Yves Bolduc, fit le voyage, en avion, depuis Québec pour inaugurer un nouveau tronçon de la route 138. De son côté, le chef innu d'Unamen Shipu fit le voyage, en chaloupe à moteur, depuis son village non relié au réseau routier du Québec. Dans son allocution, le chef innu invita le ministre à revenir, avec lui, en chaloupe, sur la mer agitée. Le ministre déclina l'invitation. Évidemment, les médias ne parlèrent pas de cet événement, pas plus qu'ils ne font mention des noyades qui surviennent trop fréquemment sur la «*route d'eau*» qui relie Kegaska et Unamen Shipu. Le maire de Blanc-Sablon, Armand Joncas, présent lors de cette cérémonie protocolaire, manifesta son mécontentement en regard du peu d'intérêt que Québec portait à la Basse-Côte-Nord. Plus tard, les médias titrèrent que le maire de Blanc-Sablon menaçait de quitter le Québec pour Terre-Neuve. De nombreux Nord-Côtiers partagent les velléités de ce maire.

Les médias du Québec urbain s'intéressent à la Côte-Nord lorsque des routes sont barrées. Lorsque les lucratives activités nord-côtières des entrepreneurs urbains et d'Hydro-Québec sont menacées. À preuve, les 25 et 26 juin derniers, Bernard Gauthier — dit Rambo — organisait un blocus de la 138 afin que des Nord-Côtiers expriment leur colère du fait que les ressources de la Côte-Nord sont principalement exploitées par des travailleurs de l'extérieur. Sur la Côte-Nord, les faillites s'accumulent et la détresse psychologique s'accroît. Mais la souffrance importe peu. La bonne nouvelle consiste à rédiger en caractères gras: «*Rambo*» Gauthier et des travailleurs bloquent la 138.

Le 15 juillet dernier, la Côte-Nord fait de nouveau la manchette. Le Québec urbain est informé que des Innus de Nutakuan sont montés aux barricades sur la route menant au chantier de La Romaine. Les drapaux de la Mohawk Warrior Society flottent sur la barricade et dans les pages des journaux. Allons-nous assister à un débordement qui fera vendre de la nouvelle?

Le 16 juillet, l'émission *24/60* informait ses auditeurs de la situation prévalant sur la Moyenne-Côte-Nord en interviewant le chef innu de Nutakuan, Rodrigue Wapistan. Le «*s*» de ce nom est bien positionné entre le «*i*» et le «*t*». Pourtant, l'animateur s'adressa au chef en le nommant, à plusieurs reprises, WaSpitan et non WapiStan. Un détail, direz-vous! Nous ne croyons pas. Le nom d'un chef politique afghan, palestinien, coréen aurait sûrement été prononcé, sur les



Sur la Côte-Nord, les faillites s'accumulent et la détresse psychologique s'accroît. Mais la souffrance importe peu.

CEPHAS/CC/WIKIMEDIA

ondes de la SRC, avec plus de respect. Devant les maladroites langagières du chef Wapistan, l'animateur semblait avoir peine à contenir un fou rire. Aucune préoccupation quant à la question du désœuvrement des Autochtones et de l'importance de soutenir, par exemple, avec des contrats de coupe de bois, une entreprise nord-côtière et, en l'occurrence, innue! N'y avait-il pas lieu, considérant les constats du chercheur Frédéric Lasserre, de profiter de cette conjoncture pour aborder la question complexe de l'implantation des barrages en Côte-Nord qui soulèvent des passions, des considérations écologiques, des enjeux concernant les sociétés autochtones ainsi que des ambitions géopolitiques du gouvernement québécois?

Nous devons toutefois être honnêtes. Les gros canons médiatiques s'intéressent à la Côte-Nord lorsqu'une vedette de grande peinture se pointe sur le territoire pour défendre une rivière, une île, les baleines, les bélugas... Nombreux sont les Nord-Côtiers qui partagent les préoccupations de ces vedettes. Toutefois, eux, ils habitent le «*pays dans le pays*». Ils ne le survolent pas, de temps en temps, en hydravion. Ces femmes et ces hommes, autochtones et non-autochtones vivant depuis des siècles sur le territoire, aimeraient faire partie des préoccupations écologiques.

Avec d'autres gens de Natashquan préoccupés

de l'avenir du village de Natashquan et de la Minganie, nous nous évertuons depuis une année à sensibiliser les gens du Québec à l'importance de sauvegarder le site patrimonial de Gilles Vigneault. Bien sûr, pour rendre hommage au poète, mais, surtout, pour participer à la survie et au développement social, culturel et économique de la Minganie et de ce petit village nommé Natashquan. Une chance que les Nord-Côtiers peuvent compter sur l'équipe de Radio-Canada de l'Est-du-Québec. Sans ces journalistes dévoués, nos efforts auraient eu bien peu d'impact. Nous ne comptons plus les appels, les lettres, les communiqués que nous avons fait parvenir à de gros canons médiatiques de la grande urbanité. Silence, on... s'en balance!

Nos efforts nous ont permis, au cours des 11 derniers mois, d'obtenir des messages de soutien de nombreuses personnalités artistiques et politiques (Robert Charlebois, Boucar Diouf, Emile Proulx-Cloutier, Dany Turcotte, Marie-Lise Pilote, Louis-Jean Cormier, Patrice Michaud, Bernard Landry, Jean-Paul L'Allier et bien d'autres). Cela ne suffit pas pour soulever l'intérêt médiatique. Devrions-nous, nous aussi, réaliser un blocus?

Soyez sans crainte. Nous ne ferons pas le jeu de la nouvelle à sensation. En cette époque de la nouvelle instantanée qui vise l'accroissement des cotes d'écoute, Boris Vian trouverait matière

à composer une nouvelle version de sa chanson *Les joyeux bouchers*... Faut que ça saigne!

Récemment, Victor-Lévy Beaulieu s'engageait à soutenir nos efforts visant le développement de ce que nous nous plaisions à nommer notre mine d'Art. Le 13 juillet dernier, VLB fit parvenir un communiqué de presse à l'ensemble des médias. Le quotidien *Le Devoir* fut le seul média écrit à faire écho de cette nouvelle. Malheureusement, *Le Devoir* titrait malheureusement la nouvelle. Le titre de la version Web du *Devoir* fut rapidement corrigé à la suite de notre intervention. Nous n'osons même pas reproduire ce titre maladroit de peur de contribuer à alimenter les mauvaises langues, les potineux et radoteurs de tout acabit. Ceux-là mêmes qui ont contribué à plomber les efforts de la défunte Fondation du patrimoine de Gilles Vigneault. Malgré l'absence de soutien médiatique, le soutien de VLB aura permis de recueillir en quelques jours 6486\$. Le regretté agronome africaniste René Dumont estimait que l'Afrique et ses gens étaient considérés, par les pays développés, comme le trou du c... de l'humanité. Il ajoutait qu'il fallait craindre le jour où ce trou du c... se boucherait. Ce jour-là, l'humanité comprendrait l'importance de l'Afrique. Ces propos de René Dumont pourraient s'appliquer à la Côte-Nord et à ses gens ainsi qu'à de nombreuses régions du Québec de plus en plus laissées pour compte.

Notre époque nous enferme dans l'immédiateté

MARC CHABOT

L'auteur est écrivain et parolier.

L'éphémère va avec l'oubli. La perte de l'histoire. Les défauts de mémoire. L'incapacité d'organiser une pensée à long terme. Nous sommes dans le va-vite. Il ne s'agit plus d'un recommencement de l'être, mais d'une répétition permanente du même. Nous habitons la mode. Nous sommes dans ce qui a déjà été, ce qui brise sans cesse les liens qui pourraient unir les êtres et le monde. L'éphémère va avec la discontinuité.

Tout peut revenir puisque nous n'avons plus de mémoire. Tout peut revenir puisque désormais tout est marchandise. Vouloir se donner une mémoire, c'est marcher à contresens de l'évolution. Or, aujourd'hui, l'idée même de défendre une idée à long terme semble dérisoire. L'éphémère règne partout et dans tout. Le pire étant qu'il n'est même plus besoin de convaincre pour en imposer les règles.

Signaler la présence de l'histoire. Se plaindre d'une perte. Vouloir rappeler l'importance de la dimension historique.

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages de leur publication. Cette semaine, un extrait du numéro 779, août 2015 de la revue *Relations* (cf.jq.ca/fr/relations).

Vouloir montrer qu'il y avait, bien avant notre existence, des hommes et des femmes qui se battaient pour des idées et des droits. Tout cela semble être de la nostalgie pure. Le signe même que nous sommes dépassés et que la nouveauté nous fait peur. Des traditions, mais pour qui? Un projet, mais pourquoi? Tout peut être dit. Tout peut être contredit. L'éphémère n'a même plus à se justifier, il lui reste à être.

Pas seulement les jeunes

Ce sombre constat ne touche pas seulement les plus jeunes. Désormais, l'âge n'a



plus aucune importance. Mais il n'est pas rare de rencontrer un jeune qui regrette de vivre dans une société qui ne sait plus reconnaître le génie d'un Rimbaud, d'un Nietzsche ou même d'un Montaigne. Il vous expliquera, avec les arguments et les démonstrations qu'il faut, que l'école est un lieu de plus en plus infecté par l'éphémère. Pourtant, l'insistance à coller au présent devrait être suspecte en soi. On a maintenant peur de parler d'un autre siècle que le nôtre, on craint le passé, on craint l'histoire, on craint les idées et on cherche ce qui est à la

mode pour camoufler les ignorances. On évacue les contenus, on se délecte des formes. Le petit lait du présent faisant office de grande vérité.

La permanence

Le contraire de l'éphémère, ce serait la permanence. Une certaine stabilité. Quelque chose qui s'installe en nous et qui peut tenir. Quelque chose qui fait sens dans le temps, qui ne craint pas les jours qui passent, qui n'est pas l'effet d'une mode, qui permet de discriminer entre l'essentiel et l'accessoire. Soudainement, quelque chose est en nous pour longtemps. Un poème, une chanson, un texte de philosophie, une valeur fondamentale, une conception de l'humanité. Tout à coup, quelque chose fait sens.

Contre l'éphémère, il y a toujours du non-négociable, des acquis. Du non-friable. On sait que, si l'on est privé de cette idée, de ce poème, de cette valeur, quelque chose nous manquera. [...]

Marchandisation

Une société marchande, pour exister, a besoin de liquider les traditions. Une société marchande s'invente dans l'oubli du temps. Elle se présente comme

l'éternel recommencement des choses. Une société marchande a besoin de l'oubli et elle fera tout pour nous y conduire. Elle invente des traditions qui sont des illusions. Une grand-mère qui brasse son chaudron sur une étiquette d'un pot de confiture industrielle. L'image sans le goût des choses.

Ce dont une société marchande a besoin, ce n'est pas seulement de l'oubli. Elle a besoin de nous étourdir au point de nous faire oublier. Elle est prête à travailler avec ses complices pour fonder une science de l'oubli. Des facultés de marketing existent pour que la confusion soit totale.

Ce dont une société marchande a besoin, c'est de nous faire penser le moins longtemps possible sur un sujet particulier. Peu importe qu'il soit primordial pour la suite du monde. Il n'y a plus de suite du monde.

On ouvre son téléviseur, on sintonise un poste d'information continue. On vous y montre (mille fois, s'il le faut) ce qui se passe dans l'instant. La contemplation de l'instant est désormais présentée comme une information. Si l'instant est le moins spectaculaire, on peut vous le remonter jusqu'à

écœurement. Nul besoin d'expliquer, de situer, de commenter au-delà de ce qui est vu. [...]

Nécessaire éphémère

J'ai l'air de faire le procès de l'éphémère. J'ai l'air de dire qu'il fut un meilleur temps pour les êtres humains. Je n'ai pourtant que très peu de nostalgie d'un autre temps. [...] Il n'est pas simple de penser un concept sans penser son contraire. Le jeu des oppositions a aussi son importance. Il ne peut pas y avoir que de la permanence dans une vie. Si c'était le cas, nous devrions penser l'étouffement. Il ne peut pas y avoir que de l'éphémère dans une vie. Si c'est le cas, il n'y a que de l'effritement.

Alors quoi? Apprendre à naviguer. Entre l'étouffement et l'effritement. Apprendre à choisir. Panser les blessures de l'éphémère. Penser le manque d'être que peuvent causer ces blessures. Toujours se dire qu'il y a un au-delà de l'éphémère. Toujours se dire que l'histoire est un mot magnifique.

◆ ◆ ◆
Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues*? Écrivez à arobitaile@ledevoir.com et gaillefer@ledevoir.com.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos), information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shiehs (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Rettino-Panzavelli (reporters), information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélier-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre), information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre), information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre), section art de vivre: Diane Prévost (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Loïc Hamon (cahiers spéciaux), équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Cailion, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants), correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopya (commis). DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Mélanie Simard (adjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS

MÉDECINS

SUIITE DE LA PAGE 1

augmenté de façon considérable, a observé *Le Devoir*, grâce à une compilation effectuée à partir de la date d'obtention de permis des médecins inscrits sur la dernière liste des médecins non participants de la Régie de l'assurance maladie du Québec [RAMQ].

Depuis dix ans, on pouvait voir des cas isolés. Mais depuis 2012, bien qu'ils soient encore très peu nombreux, une tendance se dessine clairement. Il y a trois ans à peine, ils étaient deux à avoir quitté le public avec moins d'un an d'expérience. En 2013, ils étaient huit sur un total de 23 médecins désaffiliés. Et cette année, pour les six premiers mois, on compte déjà sept départs de jeunes médecins sur un total de 51 nouveaux médecins non participants.

Potentiel de recrutement

Il faut dire que le nombre de cliniques privées augmente au fil des ans et que ces dernières ne se gênent plus pour aller recruter chez les résidents. «*Ça commence à débloquent davantage auprès des finissants, les jeunes se parlent entre eux, on sent que c'est moins tabou*, explique Dr Marc Lacroix, qui a fondé les cliniques Marc Lacroix en 2009. *Au départ, ce n'était pas notre clientèle cible, mais là, ça commence. À l'heure actuelle, ça représente entre 30 et 50 % du potentiel de recrutement.*»

Selon lui, c'est un «*phénomène nouveau*» qui est appelé à prendre de l'ampleur, car les jeunes médecins représentent l'avenir des cliniques privées. Cette année seulement, il compte trois nouveaux médecins qui viennent de terminer leur résidence.

«*On sent beaucoup moins de réticences qu'avant chez les jeunes. Et même, je vous dirais, ce sont les jeunes qui vont être les moins gênés d'aller au privé dans les prochaines années. Ils sont beaucoup plus ouverts que leurs confrères qui ont de l'expérience dans le réseau public. Ils vont aller au privé pour différentes raisons: pour la qualité de vie et de pratique, mais aussi, d'emblée, pour échapper aux règles contraignantes imposées par le gouvernement.*»

«*Mal vu*»

C'est justement ce qui a poussé le Dr Maxim R. Éthier vers le privé lors de sa dernière année de résidence en 2014. «*Je voulais faire de la prise en charge, il y a tellement de patients qui n'ont pas de médecin de famille. Mais quand on essaie d'obtenir un poste pour combler ce besoin-là en faisant juste de la prise en charge, on se fait répondre que ce n'est pas possible. On a une obligation de faire de l'hôpital ou du CHSLD, mais ça ne m'intéressait pas. C'est pour ça que j'ai commencé à chercher ailleurs.*»

Après un an de pratique dans une clinique privée de la Rive-Sud de Montréal, Maxim R. Éthier se dit très satisfait. Il suit près de 2000 patients et a le sentiment du devoir accompli. Pourtant, il se rappelle la surprise de ses confrères lorsqu'il leur a annoncé, en deuxième année de résidence, qu'il avait trouvé un poste au privé. «*Après de mes collègues, c'est quand même bien passé, mais c'est sûr qu'il y a des patrons qui aimaient un peu moins l'idée. C'est un peu mal vu de travailler*



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Au cours de sa résidence, le Dr René Wittmer a reçu plusieurs messages non sollicités qui vantaient les cliniques privées, une pratique devenue courante.

Une tendance croissante

Médecins désaffiliés de la RAMQ après moins d'un an de pratique :

2004:	1
2005:	0
2006:	0
2007:	1
2008:	0
2009:	2
2010:	1
2011:	0
2012:	2
2013:	8
2014:	2
2015*:	7

* En date du 17 juillet

au privé. C'est encore méconnu chez les médecins et il y a beaucoup d'incompréhensions et de jugements, un peu à tort.»

Lorsqu'il a obtenu son diplôme en 2014, il était le seul de sa cohorte à passer directement au privé. Mais cette année, il perçoit «*un effet clair*» du projet de loi 20, qui a fortement ébranlé les médecins de famille en voulant leur imposer des quotas de patients. «*Cette année, j'ai eu beaucoup de résidents qui sont venus me voir pour me poser des questions et savoir comment ça fonctionne. J'en connais deux qui ont signé au privé.*»

Sollicitation non désirée

Cela faisait à peine quelques jours que Yasen Tcholakov avait commencé sa résidence en santé publique à McGill lorsqu'il a reçu, au début du mois de juillet, un message d'un inconnu

sur sa page Facebook lui vantant les mérites d'une pratique en cabinet privé. «*Ce qui m'a choqué, c'est que c'était dans un contexte non sollicité. J'ai été surpris, je ne m'attendais pas à ce que ça débute si tôt.*»

Des messages non sollicités de cliniques privées, Dr René Wittmer en a reçu plusieurs au cours de sa résidence. Des messages sur son profil LinkedIn, mais également des lettres envoyées à son domicile.

Militant pour le public, le jeune diplômé de 2015, qui vient de commencer sa pratique au CLSC des Faubourgs à Montréal, dit avoir eu un «*malaise*» devant ces techniques de recrutement du privé. «*On est formé dans un système public, j'ai un peu un malaise, car il y a l'appât qui nous est présenté à la fin de notre formation pour nous dire: voilà, une belle pratique pour vous, tout sera fourni. Ça peut être un peu tentant pour les résidents d'y répondre, surtout dans un contexte d'incertitude comme il y a eu dernièrement.*»

Lui-même, dans la foulée du projet de loi 20, avoue s'être posé des questions sur ses objectifs de carrière et la possibilité de les atteindre dans le public. «*Ma réponse a toujours été que je reste avec le système public. Pour moi, c'est une question d'accessibilité et d'équité des soins. Les soins de santé devraient revenir à qui en a besoin et non à qui a le plus d'argent pour payer.*»

À la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), le directeur général Jean Gouin minimise la situation en soutenant que la vague de départs des jeunes médecins vers le privé ne se fait pas encore sentir. Mais il s'oppose à cette pratique. «*Les jeunes médecins ont un devoir envers la population. Oui, il y a un marché pour ça, c'est vrai, mais je pense que, dans un premier temps, les jeunes médecins devraient travailler dans le public.*»

Le Devoir

COSBY

SUIITE DE LA PAGE 1

aura, sans aucun doute, un effet d'entraînement, souligne la sexologue et auteure Jocelyne Robert en entrevue avec *Le Devoir*. C'est comme si, d'un coup, trente-cinq femmes avaient dit à toutes les autres victimes: «*Vous n'êtes pas seules.*»

Selon la spécialiste, c'est à ce «*pouvoir de solidarité*», longtemps inexistant — «*car, en cas d'agression, on est toujours seule au monde*» —, que le reportage vient contribuer. «*Ce n'est pas grand-chose, mais c'est quand même formidable de voir que les femmes considèrent maintenant qu'elles ont le droit de dénoncer, même si ça fait un an, dix ans ou vingt ans!*»

Dans le cas des agressions rapportées par le *New York Magazine*, les plus anciennes dataient des années 60, alors que les plus récentes seraient survenues à l'aube du nouveau millénaire.

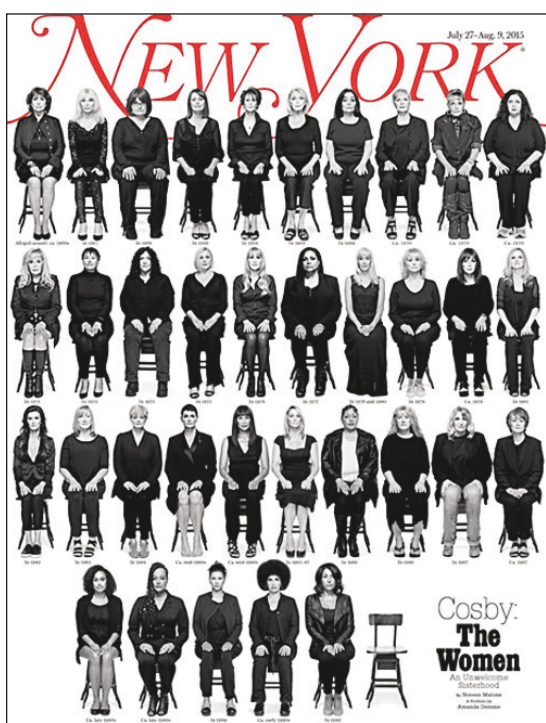
Le mot-clic #TheEmptyChair (la chaise vide) a fait bouler de neige sur les réseaux sociaux lundi. De part et d'autre, des centaines de victimes ont ajouté leur histoire à la longue liste publiée par le périodique.

«*En 2015, nous avons les réseaux sociaux. On ne peut pas disparaître. C'est en ligne et ça ne s'en ira jamais*», confie l'avocate retraitée Tamara Green, qui aurait été violée par l'acteur il y a une trentaine d'années.

Seule contre un monument

À la difficulté de dénoncer une agression s'ajoute une autre couche de complexité lorsque le présumé agresseur est une personnalité publique, comme on a pu le voir dans le cas de l'affaire Jian Ghomeshi en novembre dernier.

«*Dans le cas de Cosby, les femmes qui ont subi une agression — et je n'ai même pas besoin de lire leur témoignage pour le dire —, c'est sûr qu'elles se sont fait dire que personne n'allait les croire*», lance M^{me} Robert.



La page frontispice du *New York Magazine* présente 35 victimes, et une chaise vide.

En effet, bon nombre des victimes présumées ont d'ailleurs souligné, dans leur témoignage, qu'elles ont longtemps gardé le silence parce qu'elles avaient peur de ne pas être cruës. «*J'aurais pu marcher dans n'importe quelle rue de Manhattan, et dire, n'importe où, "J'ai été violée et droguée par Bill Cosby". Mais qui m'aurait crue? Absolument personne*», raconte au magazine Barbara Bowman, 48 ans, qui avait croisé le chemin de l'acteur dans les années 1980.

«*Quand l'agresseur est une personnalité publique, il y a un double effet*, ajoute la sexologue. *D'abord, c'est négatif parce qu'on est seule face à une vedette qui est vénérée, respectée de tous. Puis, et surtout lorsqu'il y a plu-*

sieurs victimes, ça vient renforcer le sentiment de solidarité.»

Cela ne veut cependant pas dire que les femmes sont spontanément cruës, ni que les victimes dénoncent plus rapidement, insiste la sexologue. «*La différence, c'est que la force du nombre crée un endroit pour le faire.*»

Multiplication des accusations

Elles sont 35 à avoir accepté de participer au reportage du *New York Magazine*, mais elles seraient au moins 46 à avoir porté des accusations contre le célèbre comédien. De nombreux témoignages récoltés suggèrent d'ailleurs qu'elles sont encore plus nombreuses.

«*C'est un peu ce que cette chaise vide vient dire*, souligne Jocelyne Robert. *C'est l'effet d'entraînement qui est illustré, car ça sous-entend qu'il y en a tellement d'autres qui gardent le silence.*»

Déjà en 2005, une dizaine d'entre elles avaient joint leur voix à celle d'Andrea Constand, ex-directrice du club de basketball de Temple University. Des années après avoir été droguée, puis violée par l'acteur qui siègeait alors au conseil d'établissement de l'institution, M^{me} Constand a décidé de porter des accusations. Bien que ces dernières aient alors trouvé écho chez d'autres présumées victimes, elles ont finalement été abandonnées, la situation ayant trouvé un dénouement hors cour.

À l'époque, l'acteur avait tout de même admis, lors d'une déposition sous serment, avoir eu des relations sexuelles, alors que ses partenaires étaient sous l'effet du Quaalude, un puissant sédatif qui peut aller jusqu'à paralyser partiellement ceux qui en consomment. Les avocats de M. Cosby ont longtemps cherché à bloquer la diffusion de cette information qui a été rendue publique le 6 juillet dernier.

Aujourd'hui âgé de 78 ans, Bill Cosby refuse toujours d'admettre sa responsabilité dans quelque cas que ce soit.

Avec l'Agence France-Presse et Le Monde

Le Devoir

IRONSIDE

SUIITE DE LA PAGE 1

invariablement des rôles de durs à cuir, même lorsqu'il s'agit d'une figure d'autorité qui, à l'occasion, loge du côté des gentils.

Un hommage affectueux et infiniment joyeux aux films postapocalyptiques de série B et Z sortis au début des années 1980 dans la foulée du succès de *Mad Max* (*Cherry 2000*, *2019 après la chute de New York*, *Les nouveaux barbares*, etc.), *Turbo Kid* (réalisé par François Simard, Anouk Whissell et Yoann-Karl Whissell) ne lui offre à cet égard pas tant une autre partition de méchant qu'un «*méta-rôle*», en cela que sa seule présence dans un film de ce genre est fortement connotative. À l'écran, la délectation autoparodique de Michael Ironside est évidente.

«*J'aime jouer les méchants. Le héros passe tout le film à se faire battre par le méchant, alors que ce dernier ne se fait battre qu'une seule fois, à la fin*», a-t-il un jour déclaré, philosophe.

Pour le compte, il s'en faut de peu pour qu'il mène un tout autre genre de carrière.

Un apprentissage perpétuel

Né dans l'est de Toronto en 1950, Michael Ironside est l'aîné de cinq enfants. «*Mon père était ouvrier et ma mère s'occupait de nous tous. Dès 11 ans, je travaillais de nuit dans une usine tout en allant à l'école le jour. C'était comme ça. Nous n'avions pas d'argent. Par contre, mes parents étaient tous deux épris de littérature. À la maison, on pouvait se coucher à pas d'heure du moment qu'on avait le nez plongé dans un roman.*»

À 15 ans, Michael Ironside envoie une pièce de théâtre à un concours universitaire, qu'il remporte. Avec l'argent du prix, il monte lui-même la production et en tient la vedette. Première révélation: il veut, il doit être comédien.

«*Au début, mon père s'y est farouchement opposé. Il avait peur que je finisse clochard. L'important pour lui, c'était d'une part que je m'instruise, et d'autre part que je décroche un emploi sûr. Mais devant ma passion, il s'est fait une raison.*»

Parenthèse: parfois, lors d'une entrevue réalisée dans le cadre de la sortie d'un film, certains artisans s'en tiennent à des banalités ou à des lignes préétablies. Dans le métier, on appelle cela «*la cassette*». En l'occurrence, c'est à ce moment précis de la rencontre qu'on comprend à quel point Michael Ironside n'est pas un adepte de ce subterfuge promotionnel.

«*Non, mon père ne s'est pas fait une raison. Il a compris, nuance-t-il, sa voix graveleuse serrée par une bouffée soudaine d'émotion. Ce jour-là, il m'a dit: "Mon gars, on ne peut pas demander à un fleuve de se jeter dans une rivière. Ton horizon est plus large que le mien. Va, et sois le meilleur fleuve que tu peux." Depuis, j'essaie de m'améliorer à chaque film.*»

Tel père...

À titre indicatif, cela fait plus de 240 films que Michael Ironside poursuit son «*apprentissage*».

«*C'est fou, hein? Pendant une longue période, j'acceptais toutes les propositions pour l'argent. Je tournais avec la peur au ventre parce que j'étais convaincu qu'on allait s'apercevoir que je n'avais pas ma place devant la caméra. C'était plus prononcé sur les productions américaines. C'est un complexe typiquement canadien, ça. On est capable de se reconnaître un certain talent, mais timidement, presque en s'excusant.*»

Bien que très sollicité, il lui faut plusieurs dizaines de productions et une seconde révélation pour s'affranchir (un peu) de son syndrome de l'imposteur. On est alors en 1990, sur le tournage de *Total Recall*. Après avoir effectué lui-même une cascade, Michael Ironside doit expliquer, mal à l'aise, qu'il ne peut pas refaire de prise, ses genoux en titane rendant la manœuvre trop douloureuse.

«*Le premier assistant réalisateur, Vic Armstrong, qui est devenu un ami proche, m'a invité à dîner ce soir-là et il m'a gentiment sermonné en me rappelant qu'il s'agissait d'une superproduction et qu'un cascadeur pouvait parfaitement faire l'affaire et qu'à la base, je n'aurais jamais dû tourner la scène. C'est alors que j'ai pris conscience qu'on ne me renverrait pas chez moi. À quarante ans, et après combien de films? Désormais, je choisis mes projets différemment.*»

Un gentil

Michael Ironside marque une autre pause. «*J'ai survécu à trois cancers. Maintenant, je m'en tiens à une production hollywoodienne par année et deux ou trois projets plus modestes, mais qui me tentent réellement. Depuis Turbo Kid, j'ai complété trois films. Dans deux jours, je me présente sur un nouveau plateau: un film intimiste dans lequel j'incarne un grand-père. Un gentil grand-père. Enfin!*»

Cet enjeu, la famille, revêt plus que jamais une importance fondamentale pour le comédien, et ce, malgré un rythme de travail effréné. Quand il parle de ses deux filles, des larmes de bonheur viennent automatiquement brouiller son regard si effrayant au cinéma.

«*Ma plus jeune a 16 ans. Elle quittera bientôt la maison. Elle veut étudier en direction photo, en littérature anglaise, en biologie et en musique. Ça m'emplit de fierté. Elle contemple un horizon infini comparé au mien.*»

Comment s'en étonner? Ultimement, c'est sur la mer qu'ouvre le fleuve.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com